Les Documents du Socialisme

PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION DE

Albert THOMAS, Député de la Seine

IX

Georges STIÉKLOFF

La Fraction Social-Démocrate dans la Troisième Douma

Marcel RIVIÈRE et Cie

1913

Les Documents du Socialisme

L'idée d'une collection de travaux scientifiques, et facilement accessibles à tous, sur les grands problèmes qui se posent devant la pensée socialiste, n'est pas une idée nouvelle.

Nous ne prétendons pas innover. Nous prétendons, nous aussi, faire bien.

Une collection de ce genre est en effet le complément nécessaire d'une Revue comme la *Revue Socialiste* qui groupe et stimule un certain nombre de travailleurs et dont les articles sont souvent le point de départ de travaux plus approfondis.

Les *Documents du Socialisme* fourniront aux militants des études précises, simples mais nourries de faits, sur les différents mouvements économiques et sociaux (coopération, socialisme, mutualité, municipalisme), sur l'histoire du socialisme, sur le développement capitaliste. Des traductions, des rééditions de textes fameux et difficiles à trouver, des publications de statistiques, etc., alterneront avec les études originales. Rapidement, les *Documents du Socialisme* formeront une collection indispensable à tout socialiste, à tout homme de science.

FLM. 12° 0219
BIBLIOTHEQUE DE SCIENCES PO
1704051
(sur place)

128 00 73

Les Documents du Socialisme

À mon ami Jean Longuet
Hommage de l'auteur

Georges STIÉKLOFF

La Fraction Social-Démocrate

dans la Troisième Douma

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES

PARIS
LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES
MARCEL RIVIÈRE ET Cie
31, rue Jacob, et 1, rue Saint-Benoît

1913

1704051

AVANT-PROPOS

L'action de la fraction social-démocrate dans la troisième Douma présente un grand intérêt non seulement pour les socialistes russes, dont elle fut pendant cinq ans le porte-parole fidèle, mais aussi pour le prolétariat mondial. Elle nous montre, en effet, l'exemple sans précédent dans l'histoire universelle d'une fraction parlementaire social-démocrate travaillant sous un régime quasi-absolutiste, dans des conditions de servitude politique et remplaçant dans une large mesure le parti provisoirement dispersé et presque anéanti. Les deux premières fractions social-démocrate eurent une existence passagère de deux à trois mois. Elles passèrent, surtout la deuxième fraction qui fut brillante, comme un météore sur l'horizon politique russe, n'ayant eu que le temps de faire des déclarations de principes. Mais elles n'eurent pas à s'enfoncer dans les détails du travail parlementaire quotidien, à chercher et à donner des réponses aux questions sans nombre qui se dressèrent tous les jours devant la troisième fraction, et dont ni les organes du parti ni ses congrès précédents n'avaient eu à s'occuper. D'autre part, cette fraction de la troisième Douma a été obligée d'agir dans une assemblée tout à fait différente des deux premières Doumas, qui avaient, comme on le sait, une majorité d'opposition, et dans une période historique où la défaite de la Révolution et la victoire de la réaction devenaient claires pour tout le monde. C'est pourquoi sa position était surtout difficile et délicate.

N'ayant presque pas d'espoir d'un renouvellement prochain du mouvement révolutionnaire, obligée de compter sur une période plus ou moins longue de langueur et d'accumulation lente de forces et d'énergies, isolée des masses ouvrières qui étaient retombées dans l'état de

somnolence et de désespoir, délaissée par son parti dont les organisations furent détruites, mise en présence d'un gouvernement ivre de son triomphe et d'une majorité férocement réactionnaire et pleine de rancunes, la fraction fut obligée, au début, de marcher à tâtons et d'élaborer pour son usage une tactique nouvelle appropriée aux conditions particulières dans lesquelles elle était placée par le caprice de l'histoire. L'exemple des partis socialistes d'Europe ne pouvait pas toujours lui servir de guide puisque l'histoire ne nous a pas encore donné le spectacle d'une fraction marxiste dans une assemblée représentative, sous un régime autocrate et en période de pleine réaction. Tout en s'efforçant de suivre l'exemple de ses frères aînés, la fraction social-démocrate de la troisième Douma fut souvent obligée de se fier à elle-même et de choisir par elle-même son chemin. Mais dans tous les cas elle eut toujours les yeux sur l'Internationale socialiste et ne perdit pas de vue les intérêts du prolétariat universel et le but final du socialisme international.

La Fraction Social-Démocrate

DANS LA TROISIÈME DOUMA

I

Les élections

Les élections pour la troisième Douma se firent dans de tristes circonstances. Les partis d'opposition et de révolution étaient écrasés; la réaction triomphait. Elle voulait sanctionner cette victoire de fait par la fiction de solidarité avec la représentation nationale, et c'est dans ce but que fut promulguée la loi électorale du 3-16 juin. Il fallait que la première Douma de « la colère du peuple » et la deuxième Douma de « la vengeance du peuple » cédassent la place à la troisième Douma des « plans tracés par le gouvernement ».

La nouvelle loi assurait parfaitement l'exécution de cette tâche. Le droit électoral des régions lointaines et frontières (« okraïny ») qui, dans la plupart des cas, avaient envoyé des députés d'opposition, fut largement diminué et, dans certains endroits même, complètement supprimé. Le Caucase n'obtint que 10 mandats au lieu de 29, la Russie d'Asie 8 au lieu de 11, la Pologne 14 au lieu de 37. En outre, on divisa le corps électoral en curies nationales pour assurer au petit groupe de propriétaires fonciers et bureaucrates « vrai-russes » l'élection de ses candidats. La plupart des villes furent entièrement privées de représentation propre (ce qui donnait autrefois à la démocratie et au libéralisme bourgeois plusieurs députés

de ville). (1). Le prolétariat fut presque complètement dépouillé de son droit électoral, et pour toute la Russie on ne lui donna que *six* mandats (sur 442 députés!)

Mais la partie fondamentale de la loi du 3 juin était le changement radical dans la composition des collèges électoraux des gouvernements (départements) et dans la procédure électorale qu'ils étaient désormais appelés à pratiquer. La loi assura partout aux « électeurs » nommés par les propriétaires fonciers et la première curie des villes (c'est-à-dire celle de la grosse bourgeoisie) la prédominance numérique sur l'ensemble des électeurs de toutes les autres curies (ou « classes ») réunies (soit la deuxième curie des villes ou celle de la petite bourgeoisie, celle des paysans et des ouvriers). Pour donner une idée de cette fameuse loi, il suffit de citer quelques exemples typiques. Prenons le gouvernement de Bessarabie, d'où provient le célèbre fou enragé réactionnaire de Pourichkévitch; sur les 115 électeurs du collège électoral de ce gouvernement, les propriétaires fonciers en nomment 66, c'est-à-dire qu'ils ont plus de la moitié des voix, font ce qu'il leur plaît et élisent les députés à leur guise. Et encore la première classe des villes, c'est-à-dire la grande bourgeoisie conservatrice et même réactionnaire, nomme, en outre, de son côté, 16 électeurs, tandis que les curies démocratiques telles que les paysans et la deuxième classe des villes n'ont que 23 et 10 voix; *les ouvriers n'en ont pas du tout!* Encore plus insolente, si possible, est la répartition des mandats entre les électeurs dans le collège électoral du gouvernement de Poltava : sur le nombre total de 155 voix les propriétaires fonciers en possèdent 100, presque les deux tiers, la haute bourgeoisie 17, la deuxième curie 16, les paysans 21 et les ouvriers 1 seulement. Et ainsi de suite! Dans 28 gouvernements sur 53,

---

(1) Saint-Pétersbourg, Moscou, Kiew, Odessa et Riga ont gardé des députés nommés immédiatement par tous les électeurs avec la majorité absolue des voix (comme aux élections législatives en France). La population russe de Varsovie élit un député, mais les élections se font à deux degrés.

les propriétaires fonciers, les poméchtchiks (1) réactionnaires, les hobereaux brutaux et féroces, disposent de la majorité absolue des voix ; dans les autres ils ont ou la moitié ou la majorité relative qui, avec l'appui de la première curie des villes, c'est-à-dire de la haute bourgeoisie, composée des propriétaires d'immeubles, des grands négociants, fabricants, etc. et qui agit pour la plupart d'accord avec les poméchtchiks, devient majorité absolue.

Mais ce qui est encore plus grave, c'est que les mandats destinés à chaque classe de la société sont pourvus par cette majorité réactionnaire. Ainsi, les paysans ont droit à un député par gouvernement, mais ce ne sont pas les paysans qui l'élisent : c'est le plenum du collège électoral du gouvernement respectif où la majorité est d'avance acquise aux hobereaux et aux capitalistes. Les paysans, ainsi que les autres groupes de la population, n'élisent que les « électeurs », mais le droit d'élire eux-mêmes leurs députés leur est enlevé par la loi du 3 juin 1907 et est accordé aux collèges électoraux de gouvernement, qui sont à l'entière disposition de la réaction. Il suffisait ainsi qu'un seul réactionnaire (cent-noirs) se faufilât parmi les électeurs paysans, pour qu'il fût sûr d'être élu à la Douma. Et quoique les paysans aient élu pour la plupart des délégués et électeurs d'opposition, ce sont surtout les paysans réactionnaires qui passèrent à la Douma, grâce à la prédominance des hobereaux dans les collèges électoraux départementaux. Par exemple, à Yékatérinoslaw, quatorze électeurs paysans sur dix-huit ont décidé de considérer le député paysan Taranenko comme représentant des poméchtchiks et non des paysans, tandis que c'est le député ouvrier Kouznétzov qu'ils ont chargé de la défense des intérêts paysans. Dans le gouvernement de Tauride, les paysans furent tellement surpris par le résultat des élections que plusieurs d'entre eux se mirent à pleurer en accusant les prêtres, alliés aux propriétaires fonciers, de trahison.

Seul le prolétariat se montra à la hauteur de la situa-

(1) Grands propriétaires fonciers.

tion et ne fournit pas l'occasion aux réactionnaires de profiter de leur prédominance numérique. Si un seul électeur ouvrier avait été cent-noir, il aurait été sans doute nommé député par les hobereaux du collège électoral, mais les ouvriers n'élirent que des *électeurs social-démocrates!* Et ainsi il se trouva que les six députés accordés par la loi du 3 juin à la classe ouvrière étaient social-démocrates. C'étaient : Polétaieff pour les ouvriers de Saint-Pétersbourg ; Kouznétzoff pour ceux d'Yékatérinoslaff; Schourkanoff pour ceux de Kharkov; Voronine pour ceux de Vladimir, Sourkoff pour ceux de Kostroma et Zacharoff pour ceux du gouvernement de Moscou.

En outre, les social-démocrates parvinrent à faire nommer encore douze députés parmi lesquels Predkaln qui fut immédiatement élu par la deuxième curie de la ville de Riga. Avec le député lithuanien du gouvernement de Kovno, cela faisait une fraction social-démocrate de 19 personnes, dont 10 ouvriers. Pour donner une idée sur la situation de ce petit groupe dans la troisième Douma, il suffit de dire qu'il y avait, lors de son ouverture, 150 députés octobristes et près de 150 cent-noirs (dont 50 avérés et extrêmes, 70 « modérés » et 30 nationalistes (1). Ces groupes formèrent la majorité réactionnaire de la Douma, à laquelle s'unirent dans la plupart des cas le groupe polonais (Kolo) de 11 députés, le groupe polonais-lithuanien-blanc-russe de 7 députés et le groupe musulman de 8 députés. L'opposition était représentée par le groupe constitutionnel-démocrate (cadet) de 52 députés, le groupe de « rénovation pacifique » (dont l'opposition est plutôt faible) et le groupe paysan-démocrate des « travaillistes » (14 députés).

Enfin, le gouvernement avait obtenu *sa* Douma. Pour lui, ce n'était pas la troisième, mais bien la première, la véritable, la « sérieuse » Gossoudarstvennaïa Douma (Douma d'Etat), la Douma noire. Et c'était évident, puisque cette

---

(1) Une année après, les deux derniers groupes se fondirent en un seul : « Fraction nationale russe » ou simplement « nationalistes ». Ce fut le parti de Stolypine.

Douma était en majeure partie composée de nobles propriétaires fonciers et de capitalistes accapareurs. Le gouvernement avait rêvé d'être à gauche de la Douma, c'est-à-dire qu'il avait besoin d'une Douma qui critiquât ses projets de loi et sa politique au point de vue de la droite. Et il atteignit presque son but. Les octobristes, malgré leurs déclarations déclamatoires dans le sens constitutionnel, s'empressèrent de s'allier aux droitiers pour former un bloc conservateur et réactionnaire qui se mit à mater l'opposition avec brutalité et à soutenir de toutes ses forces le ministère contre-révolutionnaire de Stolypine.

C'est devant cette assemblée ennemie qui défendait avec véhémence les intérêts de classe des gros propriétaires et de tous les privilégiés en général, qui avait voué une haine implacable à la liberté et à la démocratie, que la fraction social-démocrate a été obligée de plaider la cause du prolétariat et d'exposer ses vues. Et il ne faut pas oublier que grâce aux persécutions policières dirigées contre le parti social-démocrate, considéré comme criminel en Russie, ses membres les plus influents et les plus expérimentés se trouvent ou au bagne ou à l'étranger, ou encore se cachent et en tout cas ne possèdent pas de cens électoral. C'est pourquoi la composition des fractions social-démocrates fut toujours plus ou moins occasionnelle dans la Douma.

II

Les partis dans la Douma

Dans bien des cas la majorité de la Douma s'est montrée plus réactionnaire que le gouvernement de Stolypine lui-même. Ne se contentant pas d'approuver entièrement et de toute manière toutes les mesures de répression inventées par le ministère de panique de la noblesse, les partis dominants de la Douma couraient au devant du gouvernement, lui soufflaient de nouvelles mesure de réaction et le sollicitaient de pousser sa politique réactionnaire jusqu'aux limites extrêmes. Par exemple, cette majorité inaugura les représailles contre la Finlande par ses célèbres interpellations sur les prétendues menées séparatistes des Finlandais et elle voulut procéder de même envers le Caucase ; elle aggrava les projets de loi présentés par le ministère sur l'assurance des ouvriers occupés dans les entreprises industrielles du ministère des Finances, aggrava le projet de loi agraire, dirigé contre les paysans, le projet de loi sur la Finlande, etc.; elle réclama de nouvelles mesures d'exception contre les Juifs et les autres nationalités opprimées, etc.

Le bloc réactionnaire qui dominait dans la troisième Douma se divisait en trois groupes fondamentaux : la fraction des droitiers, la fraction nationale russe (composée de l'ancienne fraction de la droite modérée qui s'adjoignit le petit, mais turbulent groupe des nationalistes) et la fraction de « l'Union du 17 octobre ». Il faut y ajouter également un petit groupe des « octobristes de droite » qui se sont séparés du principal noyau octobriste et ne se distinguaient en rien de l'extrême droite, sinon par leur hypocrisie.

La droite était la représentation parlementaire de *l'Union des sociétés de noblesse réunies* (ou simplement de la « Noblesse réunie ») et d'autres organisations mo-

narchistes réactionnaires telles que la célèbre « Union du Peuple russe » (qui organisa presque tous les pogromes). C'est un amalgame des intérêts inavouables de toutes les réactions : aussi dans le groupe entrent des poméchtchiks, des popes, des « paysans » réactionnaires dont nous avons parlé plus haut, le tout mêlé de plusieurs mouchards, procureurs et missionnaires. Cette fraction jouait dans la Douma le rôle d'ilote ivre dont le voisinage faisait soi-disant honte aux fractions de véritables « hommes d'Etat », tels que les octobristes et nationalistes. Les représentants de cette fraction qui prenaient la parole le plus souvent, comme Markov II, Pourichkévitch, l'ancien procureur Zamyslovski, le mouchard Timoschkin, etc., acquirent une notoriété honteuse dans toute la Russie et même au delà des frontières russes par leurs incartades sauvages et leur cynisme révoltant. C'est cette fraction scandaleuse qui était toujours la véritable inspiratrice et directrice de la politique du gouvernement et, par conséquent, de la troisième Douma. Quoique ne disposant pas d'un seul homme d'une réelle valeur, elle jouait le rôle décisif dans les conseils de gouvernement et dans la Douma parce qu'elle exprimait les vues et défendait les intérêts du parti de la noblesse réunie qui règne dans le pays. C'était dans la troisième Douma le véritable parti gouvernemental ; mais obsédé par la fureur réactionnaire et en même temps sûr de sa puissance et de son impunité, il révélait naïvement ou démonstrativement ce que les éléments plus prudents ou plus sages des classes dominantes préféraient tenir secret, du moins pendant un certain temps. Et les octobristes, qui se proclamaient constitutionnels avec emphase, ne faisaient, en réalité, que suivre tout le temps les droitiers qu'ils feignaient de mépriser profondément. Stolypine, agent et instrument de la Noblesse Réunie, servait de truchement et allait de l'Union de la noblesse au parti octobriste.

Le parti « nationaliste » était plus sérieux et plus influent (89 membres). Il était aussi composé de grands propriétaires fonciers, surtout des régions frontières où la lutte avec les nationalités opprimées lui a donné un caractère de nationalisme militant et agressif. Tandis que l'ex-

trême droite, dont nous venons de parler, tendait ouvertement à la restauration complète de l'absolutisme, en s'efforçant dans ce but de discréditer même la troisième Douma, pourtant bien apprivoisée, les nationalistes représentaient ces éléments de la noblesse conservatrice qui veulent et espèrent assurer la dictature de la grande propriété foncière dans les cadres mêmes de la constitution du 3 juin. Ayant peur tantôt d'une nouvelle explosion du mouvement révolutionnaire, tantôt d'un nouveau passage de la bourgeoisie du côté de la révolution, ils ne trouvent encore à présent ni nécessaire ni possible d'abolir ouvertement les lois fondamentales et de restaurer l'ancien régime dans toute son intégrité. D'autre part, composant le parti non seulement gouvernemental, mais gouvernant (c'est dans cette couche sociale que se recrute pour la plupart le haut personnel administratif), ils sont obligés de compter avec l'opinion de la bourgeoisie européenne, laquelle, pour le moment du moins, ne souhaite pas la restauration du régime d'avant octobre. C'est ce parti-là que représentait Stolypine au pouvoir. Mais il le faisait avec une telle maestria que pendant plusieurs années il sembla que le rôle dominant appartenait au parti octobriste. Et c'est ce dernier qui s'est fait illusion le plus longtemps.

En effet, pendant la première session les octobristes qui comptaient plus de 150 députés paraissaient former le parti dominant. Avec la droite modérée et les nationalistes qui se ralliaient à eux, les octobristes jouèrent d'abord le rôle décisif, sinon dans le sens moral et politique, du moins dans le sens numérique. Or, dès le premier jour de la troisième Douma, ils s'empressèrent de s'allier aux droitiers. Il ne faut pas s'en étonner. Les octobristes sont, au moins pour une moitié, un parti de gros propriétaires fonciers et, à cet égard, il s'appuient en partie sur les mêmes éléments sociaux que ceux qui soutiennent la droite. Au fond, les octobristes représentent une coalition des grands propriétaires et de plus des propriétaires effrayés par le mouvement révolutionnaire et par conséquent disposés d'avance à une politique de réaction. En outre, ils sont en partie un parti bourgeois, mais ils représentent cette catégorie conservatrice de la haute

bourgeoisie qui n'avait pas voulu soutenir la petite bourgeoisie radicale et surtout le prolétariat socialiste dans leur lutte contre le régime féodal et policier, mais, au contraire, s'était solidarisée avec la noblesse réactionnaire pour écraser le mouvement d'émancipation des masses populaires. Dans ce sens, les octobristes représentent non pas l'avenir, mais le passé de la bourgeoisie russe, non pas son développement, mais son manque de développement, non pas le capital en progrès au point de vue technique, mais le capital se trouvant dans le stade d'accumulation primitive et habitué à s'enrichir sous la protection des pouvoirs bienveillants, non pas le capital sûr de sa mission historique et aspirant à son autonomie, mais le capital dont la domination se base sur la privation pour la population de ses droits politiques et sur l'alliance avec les forces réactionnaires du passé.

Ni réformes constitutionnelles, ni restauration absolutiste, tel était le terrain que les octobristes créaient obligeamment pour Stolypine et sur lequel la noblesse réactionnaire pouvait en toute tranquillité recueillir ses forces pour la revanche prochaine et complète. Le système politique que les octobristes érigeaient avec Stolypine dans la troisième Douma consistait à faire des déclarations équivoques sur un certain « ordre rénové » dont on évitait soigneusement et avec intention de donner une définition plus précise dans les termes du droit public et de la vie politique européenne, à indiquer sous une forme moins équivoque et, en certains cas, assez nette qu'on n'a pas renoncé aux vieux principes « historiques », à mettre en pratique ces principes selon ses forces et à réduire peu à peu la Douma au rang d'organe consultatif auprès du cabinet des ministres, à préparer le terrain pour la restauration complète de l'absolutisme — ce qu'un certain nombre d'octobristes faisaient, peut-être inconsciemment, tandis que Stolypine agissait en pleine conscience. Et tout cela sur la base de la domination exclusive des grands propriétaires fonciers avec tous ses attributs juridiques, policiers et moraux.

Tel est le « constitutionnalisme » des octobristes. Leur mouvement de recul systématique a même influencé les

petits groupes nationaux, comme les Musulmans et les Polonais, surtout ces derniers. Le Kolo polonais qui représentait les classes exploitantes de la Pologne et notamment la noblesse foncière, était socialement affilié aux partis dominants de la Douma. Ne faisant aucune opposition de principe et systématique à la politique du gouvernement, le Kolo se bornait à plaider d'une façon timide et inconstante les intérêts des hautes classes de la société polonaise. Mais il se montra incapable de défendre avec dignité même ces mesquins intérêts. Tout en protégeant les droits des classes dominantes polonaises, le Kolo se prononça à la Douma en faveur d'une restriction des droits des Juifs (dans les municipalités) et, dans sa décadence progressive, il en vint à voter l'urgence de l'interpellation sauvage des droitiers sur le prétendu meurtre rituel d'un garçon russe, Youchtchinski, à Kiew !

Cette défection des fractions nationales affaiblit encore plus la fraction constitutionnelle-démocrate (cadets) qui comptait 52 députés. La position des cadets à la troisième Douma devint tout à fait déplorable. Portés à la surface par la vague révolutionnaire, ils ne comprirent pas que leur force, ainsi que leur influence, augmentaient avec l'accroissement de cette vague et tombaient avec son amoindrissement. Ayant médité de spéculer sur l'affaiblissement du mouvement populaire, ils se sont cruellement trompés dans leur calcul. En essayant de s'émanciper de leurs voisins de gauche et de jeter par-dessus bord le lest gardé depuis les « jours de liberté », ils se punirent ainsi surtout eux-mêmes et perdirent les dernières miettes d'influence qui leur restaient encore. En voulant donner congé au peuple, ils se le sont donné à eux-mêmes. Escomptant la débâcle des partis socialistes, les cadets rêvaient d'acquérir l'hégémonie sur le camp d'opposition à la troisième Douma. Mais leur politique hésitante et indécise, leurs dénonciations des abus de la réaction triomphante suivies du vote en faveur des principaux instruments de cette même réaction, leurs avances faites tantôt au centre octobriste, tantôt aux gauches, tout cela leur enleva en fin de compte toute autorité et leur empêcha même d'acquérir l'influence sur le groupe modéré et phi-

listin des progressistes ou « rénovateurs pacifiques » (39 députés) qui occupa la place intermédiaire entre les cadets et les octobristes.

Le parti cadet qui veut représenter la démocratie bourgeoise des villes, ne la représente en fait que d'une façon très incomplète et faible. L'évolution de ce parti, comme l'a montré l'histoire de ces cinq dernières années, n'est pas encore terminée. Le parti ne s'est pas encore reconnu et se déclarant représentant de la démocratie, il agit en réalité comme un parti du libéralisme bourgeois conservateur, parfois même coloré de nuances nobiliaires. Et tout cas, un fait reste acquis : c'est que l'évolution du parti dans la troisième Douma s'est faite tout le temps dans le sens de la démocratie vers la réaction. Il s'efforçait systématiquement d'émousser tous les angles aigus de son programme et de sa tactique, de renoncer à toutes les réclamations extrêmes, de renier toutes les déclarations compromettantes et de se rapprocher de toute manière de la réaction triomphante. Ces libéraux d'un rose pâle représentent les larges couches de bourgeoisie instruite et éclairée ; leurs tendances politiques ne vont pas au delà de la création de conditions telles que la société capitaliste puisse acquérir la possibilité d'un libre développement et que le terrain soit enlevé aux perburbations et excès de toutes sortes, tant révolutionnaires que réactionnaires. Les cadets demandent l'européisation politique et économique de la Russie, tout cela, bien entendu, dans les cadres des rapports bourgeois. C'est pourquoi ils ont de leur côté tous les éléments dont la domination sociale se base sur le fondement du progrès technique et économique et n'a pas besoin pour son maintien de privilèges et d'inégalités politiques. En un mots, les cadets représentent l'avenir de la bourgeoisie russe, de même que les octobristes en représentent le passé.

Mais, pour le moment, ne se sentant pas assez de force, les cadets tentèrent de se rapprocher des octobristes pour former avec eux un « centre constitutionnel » qui aurait pu donner le ton dans la troisième Douma et qui aurait fait adopter, quoique dans les limites de la modération et de la prudence, les « principes du manifeste du 17-30 oc-

tobre 1905 ». Mais tous les essais des « cadets » dans ce sens se brisèrent contre le refus dédaigneux des octobristes qui préféraient leur alliance avec la noblesse réactionnaire. Et c'est pourquoi toutes les lâchetés commises par les cadets pour plaire aux octobristes et au gouvernement de Stolypine furent vaines et sans résultats. Toutefois, elles montrèrent que ce n'était pas le parti cadet qui pouvait prétendre à la représentation de la démocratie, même bourgeoise.

Il est vrai qu'il existait encore à la troisième Douma une fraction des travaillistes. Mais leur petit groupe de 13 députés ne joua presque aucun rôle dans l'assemblée, non seulement à cause de leur faiblesse numérique, mais plutôt et surtout grâce à leur indécision et à leur perplexité. Le groupe social-démocrate ne comptait lui aussi que 15 membres, ce qui ne l'empêcha pas de jouer un rôle considérable tant à la Douma que dans le pays. Mais le point essentiel est que les travaillistes avaient on ne sait comment perdu le gros de leurs troupes : la classe sur laquelle ils comptaient s'appuyer.

Autrefois ils avaient rêvé, en s'appuyant sur la masse énorme de paysans moyens et petits, de former un parti populaire radical puissant auquel, pensèrent-ils, appartiendrait le rôle décisif dans la Russie régénérée. Mais il s'est trouvé que ces paysans, du moins pour le moment, forment un élément politique insuffisamment stable. Sans doute, il ne faut pas fermer les yeux sur le rôle des répressions, des ruses de la loi électorale et la baisse de ton général de la vie politique. Mais en tout cas, toutes ces circonstances agissaient sur la classe ouvrière avec la même force, ce qui n'empêcha pas le prolétariat de garder ses positions et de nommer les électeurs d'une seule tendance politique : les six places accordées par la loi du 3 juin à la classe ouvrière, il les donna toutes aux social-démocrates. C'est cette solidarité et cette détermination qui manquent à la masse paysanne. Si les campagnes, du moins dans les gouvernements les plus avancés, n'avaient envoyé aux collèges électoraux des électeurs cent-noirs, le groupe travailliste de la troisième Douma serait beaucoup plus fort et se sentirait plus résolu.

Tandis que, à la troisième Douma, ce groupe, quoique ayant gardé ses allures démocratiques, oscillait en général entre les fractions cadette et social-démocrate. Ainsi, c'est grâce à leur refus de donner leurs signatures à la demande des social-démocrates qui réclamaient des poursuites contre Stolypine pour la violation de la Constitution par l'acte du 3 juin, que les social-démocrates furent obligés de renoncer à cette réclamation, la loi exigeant trente signatures pour tous les projets.

III

La fraction social-démocrate
L'hostilité du gouvernement et de la majorité à l'égard des députés social-démocrates

Ainsi, par la force des choses, ce fut la fraction social-démocrate qui se trouva dans la troisième Douma le seul représentant d'opposition sérieuse et conséquente qui s'appuyât sur une force sociale déterminée et qui luttât en même temps et pour le socialisme et pour les réclamations démocratiques.

Après l'exclusion du député ouvrier Kossorotoff pour un discours subversif prononcé devant ses électeurs (*sic*) au moment du départ pour Saint-Pétersbourg, et après le départ de trois autres députés qui ont quitté la fraction, ne voulant pas se plier aux exigences de principe de la tactique social-démocrate, il ne restait au groupe que 15 députés (1). Mais au lieu de l'affaiblir, cette défection épargna à la fraction d'énervants froissements intérieurs et lui donna plus d'unité et de cohésion. Sauf un seul cas provoqué par un des trois députés qui ont depuis fait sécession, la discipline intérieure de la fraction social-

---

(1) Au cours de la dernière session, au mois de février 1912, nous avons vu encore une défection : Béloоussoff a quitté la fraction sous prétexte que la ligne de conduite qu'elle avait suivie depuis deux ans ne lui plaisait pas. Elu comme n'appartenant à aucun parti, il avait adhéré à la fraction social-démocrate et s'efforçait de son mieux d'être utile au parti qui lui offrait l'hospitalité. Mais, à la veille des élections, il préféra redevenir « sauvage ». Ses anciens camarades croient que ce sont de misérables calculs électoraux qui l'ont poussé à cet acte. Il est vrai que les déchirements intérieurs qui désolent le parti social-démocrate depuis longtemps y sont aussi pour quelque chose.

démocrate ne laissait rien à désirer. Si parmi ses membres il y avait des nuances d'opinion et des divergences sur diverses questions, tous ces dissentiments s'aplanissaient après la discussion amicale à l'intérieur de la fraction.

Malgré leur petit nombre, les députés social-démocrates à la troisième Douma prenaient la parole au sujet de toutes les grandes questions qui s'y posaient. Et même dans leurs discours à propos des questions qui sembleraient à première vue insignifiantes et de peu d'importance, ils se faisaient un devoir d'opposer leur point de vue à celui des autres partis. Dans ces cas, ils s'efforçaient toujours de montrer la connexion des vices particuliers de la politique gouvernementale avec le caractère général du régime politique russe. Il n'existe pas une seule petite question qu'ils n'aient essayé de prendre comme point de départ d'une critique générale des conditions économiques et politiques russes. Ils s'efforçaient de dissiper les illusions constitutionnelles, de dénoncer le véritable caractère du système de Stolypine, d'arracher le masque aux partis qui le soutenaient, en un mot de dire hautement « ce qui est » et d'appeler le pays à l'organisation des forces pour un nouvel et dernier assaut au régime suranné.

Au premier plan de leurs préoccupations se trouvait la défense des intérêts de classe du prolétariat. Ici les députés social-démocrates avaient à surmonter des obstacles énormes et à lutter contre l'égoïsme de la classe capitaliste, contre les préjugés, l'antipathie et l'indifférence désespérante des *beati possidentes*. Néanmoins, la fraction tâchait de son mieux de faire dans ce domaine tout son possible. Et pendant la discussion des projets de loi sur l'assurance des ouvriers, elle livra à la majorité de la Douma, malgré toute la faiblesse de ses forces, une bataille acharnée, disputant avec ténacité chaque pouce de terrain, présentant une quantité énorme d'amendements et luttant avec opiniâtreté pour chaque paragraphe.

D'ailleurs, il ne faut pas oublier que tous les autres actes de la fraction se réduisaient au fond à la même défense des intérêts du prolétariat. Si ce n'était directe-

ment, au moins indirectement ils devaient favoriser l'amélioration de la situation générale et de la position de la classe ouvrière. Fidèle à la tradition socialiste, la fraction social-démocrate, au moment de transition des conditions avant-capitalistes au régime bourgeois, défendit énergiquement les principes démocratiques dans le domaine économique et dans le domaine politique. En s'exprimant en faveur d'une solution radicale de la question agraire, la fraction social-démocrate luttait par là-même pour les véritables intérêts de classe du prolétariat, car une telle solution de cette question affaiblirait les forces de la principale classe réactionnaire, abolirait tous les restes du servage et créerait un terrain solide pour le développement de la démocratie; de l'autre côté elle serait d'une utilité immédiate pour le prolétariat, en mettant fin à la famine chronique qui abaisse le *standard of life* général du pays, et aurait pour résultat de réduire l'affluence de la force ouvrière à bas prix dans les villes et dans les ateliers. Ensuite, en défendant avec la plus grande énergie les intérêts généraux de la démocratie, la fraction social-démocrate luttait pour un régime qui donnerait au prolétariat la possibilité de s'organiser librement, de défendre ses intérêts économiques quotidiens et de se préparer en vue de sa complète émancipation sociale. On pourrait en dire autant de toutes les actions de la fraction social-démocrate sans exception, par exemple dans la question d'égalité des nationalités, etc. Le but final de tous ces efforts, c'est de faire passer les principes de liberté et de démocratie dans toutes les manifestations de la vie publique et, par conséquent, de créer des conditions telles que le prolétariat reçoive la liberté entière pour le développement intégral de ses forces et de ses capacités.

On peut dire qu'en général le rôle de la fraction social-démocrate à la troisième Douma était presque exclusivement un rôle d'agitation. Et cela même indépendamment de sa volonté. Si même par quelques motifs doctrinaires elle avait voulu se consacrer exclusivement ou même par préférence à la besogne dite « parlementaire » ou « organique », elle n'avait pu le faire par suite des conditions

de la vie réelle. A la troisième Douma des seigneurs cent-noirs il n'y avait pas de place pour la besogne organique non seulement des social-démocrates, mais même du parti bourgeois des « cadets ». Non seulement les motions révolutionnaires et constamment démocratiques de la fraction social-démocrate, mais même les vagues motions libérales et modérées des « cadets » y étaient accueillies avec la plus grande hostilité et étaient presque toujours vouées au rejet. Même les tentatives des cadets de s'associer de près aux travaux organiques de la troisième Douma se brisèrent systématiquement contre la résistance opiniâtre de la majorité compacte des octobristes et des cent-noirs. C'est pourquoi il est impossible de parler sérieusement du travail organique de la fraction social-démocrate dans la troisième Douma. Elle proposait, il est vrai, des amendements aux projets de loi discutés par la Douma, élaborait ses projets de loi à elle (1), interpellait le gouvernement, proposait à la Douma des ordres du jour motivés, tant à propos de ces interpellations qu'à propos des budgets des divers ministères. Or, c'était, premièrement, son devoir direct, et aucune fraction social-démocrate n'a le droit de renoncer à profiter des conflits intérieurs dans les rangs des classes dominantes pour arracher, dans l'intérêt de la classe ouvrière, ne fût-ce que des améliorations partielles. Deuxièmement, toutes ces motions de la fraction social-démocrate avaient moins un caractère organique qu'un caractère d'agitation : elles étaient moins calculées sur l'adoption que sur le rejet par la majorité de la Douma et n'avaient pas d'autre but que de dénoncer devant les masses populaires le véritable caractère du gouvernement et de la majorité de la Douma.

C'est pourquoi et le gouvernement et la majorité réactionnaire ne cachaient pas leur hostilité avérée à l'égard

(1) Par exemple, un projet sur l'organisation de la représentation régionale (zemstvo) sur la base de suffrage universel, le projet sur l'abolition des restes du servage au Caucase et le projet sur la liberté de grève. Mais tous ces projets dorment dans les cartons des commissions depuis des années.

de la fraction social-démocrate. Puisque, grâce à la modération des « cadets » et à la pâleur des travaillistes, elle était devenue le centre de la plus résolue et de la plus extrême opposition, la fraction social-démocrate était tout naturellement désignée comme point de mire de toutes les attaques et de toutes les haines des conservateurs et des réactionnaires de la Douma. Cette haine implacable se manifestait souvent sous la forme la plus claire et parfois la plus odieuse. Nous ne parlons pas des sorties insolentes et des insultes grossières des droitiers envers les députés social-démocrates. Les expressions telles que « salaud », « crapule », « canaille », « singe », « forçat », « gibier de potence », etc., s'échappaient très souvent de la bouche de MM. Markov II, Pourichkévitch et autres représentants des tavernes cent-noirs. Ces incartades ne compromettaient que leurs auteurs qui, par leur conduite d'apaches, tendaient, entre autres, à discréditer l'idée même de la représentation nationale. D'ordinaire les social-démocrates ne répondaient pas à ces insolences, mais parfois leur patience venant à bout, les droitiers recevaient des épithètes telles que « mouchard », « bourreau » ou « apache » qu'ils n'avaient certainement pas volées ; une fois même Guéguétchkori menaça Pourichkévitch de lui tirer les oreilles, s'il continuait.

Les droitiers — avec raison, à leur point de vue — s'indignaient souvent de l'inconséquence du gouvernement qui tolérait des social-démocrates dans la Douma, tandis qu'il les persécutait et les traquait dans le pays. Plus d'une fois les députés de la droite et même du centre demandèrent au gouvernement d'expulser les social-démocrates de la Chambre des députés, vu que leur place n'était pas au parlement, mais à la prison et même sur le gibet. Les réactionnaires étaient fort mécontents de ce que « les orateurs de la gauche s'efforçaient de transformer la tribune de la Douma en une tribune révolutionnaire du haut de laquelle ils faisaient leur propagande par-dessus la tête de ceux qui étaient assis sur ces bancs ». Les députés social-démocrates méprisaient les dénonciations des droitiers. Et lorsque les réactionnaires insinuaient que les mouvements révolutionnaires dans le pays étaient inspi-

rés et provoqués par le groupe parlementaire social-démocrate, ils ne se dérobaient pas et, tout en rejetant la philosophie policière de l'histoire des droitiers, ils revendiquaient hautement la responsabilité de leurs actes et ne cachaient pas leur sympathie pour la lutte émancipatrice qui se manifestait malgré tout dans le pays. Ainsi, lors de la discussion sur les troubles universitaires de 1910, l'orateur social-démocrate, en réponse aux insinuations dénonciatrices de la droite et du centre, riposta courageusement : « Nous serions très contents si la disposition des esprits ou le mouvement d'opinion publique se faisait de la façon que vous supposez par naïveté ou, peut-être, par hypocrisie. Nous osons vous assurer que s'il ne dépendait que de nous, c'est depuis longtemps que nous aurions pressé le ressort qui ferait disparaître de la face de la terre ce régime, cet ordre social et politique qui nourrit ces messieurs. » Une autre fois il disait : « Que personne ne pense que nous craignons la responsabilité du rôle que vous nous attribuez. Non, messieurs; comme nous vous avons déjà dit, si le relèvement du mouvement d'opinion dépendait de la fraction social-démocrate, si en pressant d'ici un bouton on pouvait, comme on l'insinuait, provoquer la catastrophe qui aboutirait à l'abolition de tous les désordres de notre vie politique et sociale, croyez-nous, messieurs, si cela nous coûtait même notre existence, nous n'hésiterions pas à presser ce bouton-là. »

Et lorsque le comte A. Bobrinsky demandait au nom de la Noblesse Réunie l'exclusion de tous les députés social-démocrates, Guéguétchkori lui répondit que « malgré les dénonciations, malgré les violences et les menaces, la fraction qui était assise dans ces murs ne s'écarterait pas d'un iota de la tâche qu'elle s'était tracée et de la défense des intérêts de la classe ouvrière ».

La représentation parlementaire d'un parti reconnu « illégal » et « criminel » par la loi et la pratique administrative et judiciaire constitue une des contradictions absurdes de la vie russe. Cette question a été soulevée devant la troisième Douma lors de l'interpellation des social-démocrates sur l'arrestation à Moscou du littérateur Skvortzoff, que la police considérait comme candidat

probable aux élections partielles de 1911. Cette interpellation, d'une portée politique immense puisqu'elle concernait les droits électoraux de la population, fut enterrée par les octobristes qui rejetèrent son urgence, tandis que la droite, par ses interruptions, montrait clairement — ce que le centre n'osa pas faire — qu'elle considérait la présence des social-démocrates dans la Douma comme un phénomène anormal qu'il fallait faire cesser au plus tôt.

Le bureau de la troisième Douma, exécutant la volonté de la majorité, se montra toujours très hostile et très partial à l'égard de la représentation prolétarienne. Tous les présidents de la troisième Douma: et le bonhomme débonnaire à la vieille mode, Khomiakoff, et Goutchkoff, le sournois et hypocrite, et le valet adulateur Kapoustine, et le prince Volkonsky jouant le gentilhomme correct, tous mataient les députés social-démocrates de toutes manières et limitaient la liberté de leur parole. Plus d'une fois la censure fut prononcée contre les députés social-démocrates qui se voyaient exclus pour un temps plus ou moins long (de une à quinze séances) de la Douma et cela en général pour des discours qui n'avaient pas eu le don de plaire à la majorité.

En même temps, ces présidents, si sévères à l'égard des représentants ouvriers, manifestaient une tolérance extrême devant les sorties vraiment honteuses et odieuses des apaches de la droite. Pour donner un exemple, je ne citerai qu'un fait. Pendant le discours de Guéguétchkori, qui racontait des viols commis par les cosaques féroces sur les femmes du Caucase, *la droite ricanait.* Et lorsque l'orateur cita le fait de viol d'une vieille femme de soixante ans, le nationaliste Polovtzoff s'écria : « Pour ma part, jamais je ne ... une vieille charogne comme ça! » Et sur cette incartade, qui ne serait pas admissible dans une maison de tolérance sélecte, M. Khomiakoff dit simplement pour réagir : « J'entends des cris tels que, s'ils se répètent, je quitterai ma place et l'audience sera suspendue » !!!

IV

La défense des droits des députés et de ceux de la représentation nationale en général. Pour la « constitution »

Vu l'hostilité de la majorité et du bureau de la Douma à l'égard des députés d'opposition et surtout des représentants de la classe ouvrière, la fraction social-démocrate avait sans cesse à lutter énergiquement pour la reconnaissance des droits des représentants du peuple, de leur dignité, de leur inviolabilité et de la liberté de la parole. Protégeant les droits des représentants du peuple, quelle que fût leur nuance politique, les députés social-démocrates se prononçaient avec énergie en faveur du « cadet » Miloukov, tandis que la majorité (pendant la première session) avait l'intention d'empêcher le leader libéral de prendre la parole, sous prétexte qu'il avait offensé les sentiments nationaux par ses conférences en Amérique! Avec la même énergie les social-démocrates prirent la défense du député « cadet » Kolubakine dont le gouvernement réclamait la déchéance (ce qu'il a, d'ailleurs, obtenu de la majorité). De plus, fidèles à leurs principes, ils ne votèrent jamais pour l'application des mesures disciplinaires même aux députés de la droite. Une seule fois ils se sont prononcés pour l'invalidation du député octobriste Schmid, ancien *espion militaire* condamné, devenu ensuite « patriote » cent-noir !

La différence entre la conception de la majorité et celle de la fraction social-démocrate sur les droits des députés se manifesta avec la plus grande clarté lors de la discussion sur la question de l'exclusion de Kossorotoff que réclamait le sinistre Stolypine. Le ministre de la justice Schtchéglovitov développait cette thèse que la Douma n'ayant pas le droit de discuter la question de déchéance d'un député au fond, devait se borner à enregistrer pour

la forme la réclamation des pouvoirs judiciaires et à exclure mécaniquement son membre à la simple demande du gouvernement. La droite acquiesçait naturellement à l'avis du ministre, ce qu'elle exprima franchement, mais les octobristes qui ne le partageaient pas (ce qu'on n'apprit que plus tard, après l'exclusion de Kossorotoff) refusèrent néanmoins de discuter la question de principe des droits de la Douma et se bornèrent à résoudre le cas donné. D'ailleurs, ils avaient résolu d'invalider Kossotoroff rien que *parce qu'il était social-démocrate.*

Les orateurs social-démocrates montrèrent le caractère politique de la demande du gouvernement et prouvèrent que les poursuites judiciaires contre Kossorotoff n'étaient qu'un procès de tendance. C'est parce que l'action des députés social-démocrates empêchait aux gouvernants l'exploitation et l'oppression des masses en toute tranquillité, que le ministère avait ouvert la campagne contre la fraction social-démocrate. Vu les rapports étroits qui existent en Russie entre la justice et l'administration, le fait d'accorder au ministre de la Justice le droit d'exclure des députés réduirait le principe de l'inviolabilité des députés à une simple fiction n'ayant aucune force réelle. Mais tous les arguments furent vains, le sort de Kossorotoff ayant été décidé d'avance.

L'odieux Stolypine essaya trois années plus tard d'obtenir de la majorité docile l'exclusion d'autres députés social-démocrates, notamment du leader de la fraction social-démocrate, N. Tschchéïdze, sous prétexte qu'au moment des élections en 1907, il ne possédait pas le cens électoral nécessaire. Mais cette fois-ci, l'attaque envenimée du ministre pendeur resta sans résultat, tellement sa réclamation était mal fondée, même aux yeux des réactionnaires de la troisième Douma !

Dans sa manie d'attenter aux droits des députés social-démocrates, le gouvernement en vint jusqu'à des choses inouïes: vers la fin de 1911 le conseil des ministres (1) reconnut possible d'entreprendre des poursuites judiciaires

(1) Le piquant de cette histoire est que le conseil des ministres n'a pas, selon la loi, de droit de discuter de pareilles questions.

contre Kouznétzoff parce que dans un de ses discours il avait accusé les députés de la majorité, Obrastzoff et Gololoboff, de complicité dans l'affaire d'assassinat du docteur Karavaïeff, ancien député travailliste et vice-président de la deuxième Douma. Encouragé par cette complaisance, Gololoboff demanda qu'on lui permît d'entamer des poursuites contre les trente-quatre députés (social-démocrates, travaillistes et même cadets) qui avaient signé l'interpellation adressée au ministère au sujet des lenteurs judiciaires dans cette affaire (depuis cinq ans la Thémis russe ne faisait rien, quoique l'opinion publique prononçât ouvertement les noms des instigateurs et des exécuteurs, auteurs matériels de ce crime). Pourtant, il y a trois ans, le gouvernement et le Conseil d'Etat avaient refusé d'ouvrir une instruction contre le député réactionnaire Pourichkévitch qui, en pleine Douma, accusa un des principaux fonctionnaires de concussion et de vénalité...

Ce n'est pas seulement les droits des membres isolés de la Douma que la fraction social-démocrate fut obligée de défendre, c'est aussi les droits de la Douma entière en tant que corporation, qui, ne fût-ce qu'en idée, ne fût-ce que sous une forme faussée, constitue une espèce de représentation nationale. Les députés social-démocrates ont plus d'une fois traité la troisième Douma comme « la Douma du 3 juin », de « Douma du coup d'Etat », « représentation nationale falsifiée ». Et pourtant c'est la fraction social-démocrate qui plus énergiquement que les autres fractions défendait les droits de la représentation nationale contre tous les attentats tant du côté du gouvernement, que du côté de la majorité elle-même. Car les partis réactionnaires dominants dans la Douma, loin de protéger les droits de l'assemblée législative ou de tendre à

— ce que reconnaissent même les octobristes. C'est le Conseil d'Etat qui est chargé par la loi de cette procédure. La Douma n'a pas cru utile de protester contre cette nouvelle violation de la loi fondamentale, consommée, cette fois-ci, sous la présidence de M. Kokovtzoff !

les élargir, manifestaient au contraire la tendance indubitable de diminuer et de resserrer les droits et la compétence de la Douma, pourtant si minimes, toute conquête réelle de la représentation nationale constituant une perte pour ces partis, toute victoire de la Douma étant une défaite pour eux.

Protestant, au sujet d'une incartade d'apache de Pourichkévitch qui traita les intellectuels russes de canailles, contre la complaisance du président à l'égard de la droite, Guéguétchkori expliqua pourquoi les social-démocrates sont jaloux même de ces miettes de liberté politique que le peuple russe parvint à conquérir jusqu'à nos jours. « La tribune où je me trouve en ce moment et du haut de laquelle nous parlons au peuple, nous est chère, à nous qui occupons ici les bancs de l'extrême gauche, parce que nous savons que nous sommes venus ici à travers les cadavres des lutteurs pour la liberté populaire. Nous savons quels sacrifices matériels a faits la démocratie russe et combien elle a perdu d'hommes afin d'arracher des mains tenaces de l'arbitraire autocrate et policier russe la reconnaissance du principe de représentation nationale... Et quand nous voyons que cette tribune, baptisée du sang des meilleurs fils de la Russie, est souillée par les ennemis avérés du peuple, que la haine de l'humanité et l'obscurantisme s'en sont emparées, que l'on s'efforce de la transformer en un lieu d'où, avec l'appui et la solidarité complète du bureau, on couvre de boue tout ce qu'il y a de meilleur en Russie, quand nous voyons que toutes ces saletés et cette bacchanale se commettent dans le but de discréditer l'idée même de représentation nationale, alors nous nous faisons un devoir moral de protester par tous les moyens qui sont à notre disposition. Que tout le monde sache que tant que nous serons ici, nous ne permettrons pas aux agents stipendiés du gouvernement russe de se moquer cyniquement et odieusement des conquêtes de la première révolution russe! » (Séance du 3 novembre 1910.)

La fraction social-démocrate ne cacha jamais ses convictions républicaines ; elle proclama plus d'une fois que les réclamations immédiates de la classe ouvrière formulées à l'époque de la révolution, ne pouvaient être réali-

sées que par une assemblée constituante élue par le suffrage universel, égal, direct et secret. Mais comme la démocratie tend à soumettre le pouvoir exécutif au pouvoir législatif et à doter le parlement de la plénitude de ses droits même dans la période normale de la vie sociale, il était tout naturel que les députés social-démocrates réclamassent à toute occasion l'extension des droits de la représentation nationale et dénonçassent la tendance du gouvernement et de la majorité à les restreindre et à les rétrécir. Ainsi, la fraction social-démocrate demanda résolument pour la Douma la plénitude des droits sur le budget, notamment celui de rejeter le budget en bloc. Lorsque pendant la première session la Commission financière parlementaire exprima l'opinion que la Douma n'avait pas le droit de donner des commissions aux ministres et autres agents du pouvoir, la fraction social-démocrate protesta contre cette servilité des octobristes. En se réclamant de la pratique des première et deuxième Doumas et des parlements étrangers, l'orateur social-démocrate entrevoyait avec raison dans les considérants de la commission financière une tentative de restriction des prérogatives de la représentation nationale — ce qu'il expliqua par le caractère général de la Douma du 3 juin. « Ayez donc le courage de dire au peuple — ainsi termina-t-il son discours — que vous êtes venus ici non pour défendre ses intérêts, mais pour, au contraire, paralyser et détruire tout ce qu'il a conquis avec tant de peine. »

Lorsque Goutchkoff, en sa qualité de président de la commission de la Défense nationale, demanda à la Douma qu'elle lui accordât le droit de déclarer secrètes les séances de ladite commission, les social-démocrates protestèrent énergiquement contre cette façon d'agir, au nom des droits de la représentation nationale. Il ne suffisait pas à la coalition des octobristes et des cent-noirs de *n'admettre aucun membre de l'opposition au sein de cette commission,* qui tranche pourtant des questions d'une si haute portée pour les masses populaires, comme celle des dépenses militaires et de l'impôt du sang ; elle voulut encore se séparer des représentants du peuple par un voile de mystère et proposer à la sanction de la Douma des décisions

préparées d'avance derrière les coulisses par des négociations intimes avec le gouvernement. Entre autres, les octobristes, parmi lesquels était alors assis l'espion jadis condamné, Schmid, osèrent motiver l'exclusion de l'opposition de la commission par la crainte de confier aux social-démocrates les secrets militaires concernant la sécurité de l'Etat !

Les social-démocrates furent encore obligés de prendre la défense des droits de la Douma pour le sujet suivant : en 1908, pendant la discussion du budget de la direction des chemins de fer, toute l'action de ce département fut l'objet des critiques les plus sévères, à la suite desquelles une motion fut proposée de former une commission d'enquête parlementaire pour étudier le fonctionnement des chemins de fer russes. C'est alors qu'éclata le célèbre scandale. Contestant la formation d'une telle commission, Kokovtzoff, alors simplement ministre des Finances, lança la fameuse expression : « Grâce à Dieu, nous n'avons pas encore de parlement ! » Cette sortie provoqua les applaudissements frénétiques de la droite et les sifflets de la gauche. L'incartade de M. Kokovtzoff indigna même les octobristes. Dans la séance suivante de la Douma, le comte Ouvaroff, au nom de la fraction octobriste, insista sur la nomination d'une commision parlementaire comme le seul moyen de nettoyer « les étables d'Augias du ministère des voies de communication ». Le président de la Douma, Khomiakoff, se hasarda même à qualifier les paroles du ministre de « dites mal à propos » (d'ailleurs, dans la séance suivante, il se rétracta lâchement, effrayé par le mécontentement de Stolypine). Miloukoff remarqua que des paroles comme celles qui avaient été prononcées par Kokovtzoff, ne peuvent être employées que par les hommes qui seraient prêts à y ajouter: « Grâce à Dieu, nous n'avons pas de constitution ! » Au contraire, lui, Miloukoff, est d'un avis opposé, étant toujours prêt à dire: « Grâce à Dieu, nous avons une constitution ! » C'était plutôt puéril et naïf.

La réponse la plus digne, à la sortie du ministre, fut donnée par l'orateur social-démocrate que le président interrompait d'ailleurs à chaque mot. « Les social-démo-

crates, disait-il, ne peuvent avoir que des sentiments de reconnaissance pour le ministre qui montra une si grande franchise dans sa phrase désormais historique. » Ces paroles confirment une fois de plus cette vérité, cette thèse que nos orateurs ont plus d'une fois développée à cette tribune. Ces paroles historiques détruisent impitoyablement les illusions des constitutionnelles fantaisistes qui croient qu'il serait possible d'établir chez nous le régime constitutionnel par voie de transition, de compromis avec la bureaucratie autocrate. « Nous, messieurs, nous déclarons à présent, comme nous avons déclaré auparavant, qu'un parlement réel, qu'une constitution réelle sont impossibles chez nous tant qu'à la tête de l'Etat restera un gouvernement irresponsable. » Et l'orateur indiqua en terminant que les social-démocrates protestent contre les paroles du ministre, puisqu'ils y voient un attentat manifeste aux droits que le peuple avait arrachés au gouvernement.

Enfin, la fraction social-démocrate prit la défense des droits de la représentation nationale en interpellant le gouvernement au sujet de la violation de l'article 96 de la loi fondamentale par la promulgation du Règlement du 24 août 1909 qui diminuait encore les droits budgétaires de la Douma en attribuant au tzar seul le droit de promulguer des règlements concernant l'état du personnel et les dépenses des départements de la guerre et de la marine, tandis que selon le strict sens de la loi fondamentale et de l' « Institution de la Douma » c'est à cette dernière que ce droit incombait. Les cadets, ces défenseurs des principes constitutionnels par excellence, murmuraient dans leur barbe, mais n'osèrent pas attaquer ouvertement le gouvernement pour son nouvel acte anticonstitutionnel par crainte des « hautes sphères », c'est-à-dire de la camarilla et de la cour. Et seuls les social-démocrates, qui ne tiennent pas compte de considérations parlementaires et diplomatiques, relevèrent courageusement le gant. Et ainsi en résulta cette situation paradoxale que dans un parlement réactionnaire, sous une constitution policière et arriérée, les socialistes, qui se proclament adversaires de principe et intransigeants du régime actuel et des normes

juridiques existantes, semblent prendre la défense de la loi fondamentale russe. L'orateur social-démocrate expliqua le sens de ce prétendu paradoxe. « Chair de la chair et sang du sang de la classe ouvrière, disait-il, la social-démocratie doit toujours marcher en avant, lorsqu'il s'agit de conserver les droits conquis par le peuple et les droits de la représentation nationale. Sans doute, nous autres, moins que quiconque, nous soucions-nous de soutenir l'autorité de la troisième Douma, si tant est qu'elle existe, cette autorité... Mais la Douma du 3 juin, avec sa majorité seigneuriale, est une chose, tandis que le principe même de la représentation nationale en est une autre. Nous ne nous permettons pas d'oublier, ne fût-ce ce que pour un seul moment, ces innombrables sacrifices, en efforts et en hommes, que les prolétaires et les paysans ont faits sur l'autel de la représentation nationale, dans leur lutte contre le gouvernement. A ce point de vue, on comprend aisément que la social-démocratie, sous le drapeau de laquelle fut remportée la première victoire brillante, soit obligée aussi de prendre l'initiative de la défense ou du maintien de la position acquise... Nous, adversaires de principe du régime politique actuel, nous avons protesté chaque fois que la réaction essayait de restreindre à son profit les droits de la représentation nationale et ceux de la masse de la population. » Et l'orateur montra, à l'aide d'exemples pris dans l'histoire du parlementarisme européen, que les socialistes se trouvaient partout au premier rang des combattants pour les droits de la représentation nationale.

V

Les premiers pas de la fraction social-démocrate. Sa déclaration. — Sa tâche. — La tradition.

Le premier engagement de la fraction social-démocrate avec la réaction triomphante eut lieu dans la séance où le président du Conseil lut la déclaration du gouvernement. Ayant affaire à une Douma où la majorité appartenait à la coalition octobriste-cent-noir, Stolypine put parler avec la plus insolente franchise. Tandis qu'aux deux premières Doumas le gouvernement promettait des réformes (ayant sans doute résolu d'avance de ne pas tenir ses promesses), ici il n'éprouvait même aucun besoin de mentir et répétait sans cesse le leitmotiv de la réaction: « D'abord la tranquillité, les réformes ensuite ». Le ministre promettait de maintenir sans faiblesse le système de répressions; il menaçait clairement le personnel pédagogique et judiciaire de représailles au cas où il ne montrerait pas assez d'énergie pour combattre la révolution ; il donnait même à entendre que l'inamovibilité des juges serait provisoirement suspendue, au cas où les tribunaux ne se montreraient pas assez sévères à l'égard des adversaires du gouvernement.

La droite et les octobristes applaudirent avec frénésie au discours du premier ministre, mais la voix du social-démocrate Pokrovsky troubla ce chœur triomphal de louanges et d'approbations. L'orateur social-démocrate indiqua qu'aucune des revendications qui avaient été formulées à l'époque révolutionnaire dans l'intérêt des masses populaires n'avait reçu satisfaction. Le gouvernement, qui défend les intérêts d'une minorité privilégiée, a dissout les deux premières Doumas, consommé un coup d'Etat et, violant la loi fondamentale, a promulgué la loi électorale du 3 juin basée sur le principe de la représentation inversement proportionnelle et qui accorde aux 130.000 hobereaux plus de députés qu'à 150.000.000 de paysans. Au

nom des masses travailleuses, Pokrovsky stigmatisa la politique « ruineuse, meurtrière et sanguinaire » du gouvernement qui amena la ruine économique et financière du pays, la famine et la dégénérescence des paysans, la misère et le chômage du prolétariat. Passés à la Douma non grâce à la loi, mais plutôt malgré elle, par la volonté du peuple, les social-démocrates ne cesseront pas de protester contre l'arbitraire du pouvoir et de réclamer la représentation générale du peuple sur la base du suffrage universel, direct, égal et secret, sans distinction de religion, de nationalité et de sexe; ils suivront pas à pas les actes du gouvernement et de la majorité et dénonceront les vrais mobiles de leur action.

Ensuite, Pokrovsky lut la déclaration de la fraction social-démocrate de la troisième Douma. Il y est proclamé que tout le programme des réformes radicales demandées en 1905-1906 reste entier: toute la vie sociale et politique russe doit être radicalement transformée; la terre doit passer des mains des hobereaux entre celles des masses populaires; la liberté individuelle doit être garantie et l'arbitraire administratif aboli; les organes de l'autonomie locale (régionale et municipale) doivent être démocratisés, ainsi que la justice; il faut inaugurer une politique de véritable (et non fictive) protection de la classe ouvrière et lui accorder la liberté d'organisation; enfin, pour couronner toutes ces réformes, il faut abolir le pouvoir de la bureaucratie et faire passer ce pouvoir dans les mains de la représentation nationale — ce qui constitue en même temps les prémisses logiques de cette politique de réformes. Cette transformation radicale ne peut être réalisée que par *une assemblée ayant la plénitude de ses droits et élue par le suffrage universel, direct, secret et égal.*

« En se mettant à l'œuvre dans la troisième Douma, la fraction social-démocrate se rend exactement compte de la situation qui s'est formée pour elle, comme pour la représentation du prolétariat, grâce au coup d'Etat du 3 juin. Sans doute, la fraction social-démocrate ne renoncera pas, en cas de besoin, aux tentatives de profiter des combinaisons intérieures se formant au sein de la Douma pour arracher tout ce qu'on pourra à la majorité de la

Douma, dans l'intérêt du mouvement d'émancipation en général et du prolétariat militant en particulier. Mais elle prévoit aussi que son action se manifestera en général en ce qu'en suivant les travaux de la Douma et ses manifestations diverses, tout en défendant ces intérêts, elle sera obligée d'*opposer le point de vue de la social-démocratie au point de vue de tous les autres partis, en mettant en même temps en avant les intérêts généraux de la démocratie.* En prenant sans cesse part à ces travaux de la Douma, en usant largement de son droit d'interpellation et d'initiative législative, la fraction social-démocrate aura soin qu'à ces jours du reflux populaire sa voix tonne sur toute la surface de la Russie, appelant à la vie consciente, au travail ordonné et à la lutte.

« La fraction social-démocrate ne se dissimule pas les difficultés qui l'attendent dans cette voie. Mais elle puise sa force dans l'idée qu'elle constitue une partie d'un entier formidable, qu'elle est portée par la vague de ce mouvement qu'il est impossible d'arrêter pour longtemps par aucune embûche policière. Elle sait que l'histoire lui a imposé la responsabilité honorable d'être l'héritière directe de cette fraction social-démocrate de la deuxième Douma que la contre-révolution avait mise au banc des accusés. Rejetant avec dédain les calomnies et les attaques des adversaires, elle ira à son but : au socialisme, par le régime démocratique, en sa qualité de section russe de la grande armée internationale du prolétariat socialiste. »

Ainsi, dès ses premiers pas, la fraction social-démocrate montra clairement de quelle façon elle concevait ses devoirs dans la troisième Douma. Sans renoncer à profiter des conflits intérieurs entre les partis dominants de la Douma pour la défense immédiate des intérêts du prolétariat et des paysans, sans renoncer à présenter des projets de loi élaborés par elle-même et, en général, à la soi-disant besogne parlementaire organique, la fraction comprit qu'en réalité son rôle serait surtout un rôle d'agitation, qu'il consisterait à dénoncer l'action du gouvernement et de la majorité parlementaire, qui s'est solidarisée avec lui, à opposer les vues social-démocrates aux vues et à la pratique des autres partis. A la différence de la majorité,

la fraction social-démocrate voyait la fécondité du travail parlementaire non en l'adoption mécanique des projets du gouvernement, mais, au contraire, en leur critique implacable, en l'arrachement des masques aux ennemis déclarés du peuple et à ses faux amis, à l'instar des cadets. Par toute son action dans la Douma elle s'efforçait de prouver qu'elle défendait non seulement les intérêts de la classe ouvrière, mais aussi ceux de la démocratie en général, de toutes les masses laborieuses et exploitées. Et par sa critique constante du parti cadet, elle voulait délivrer les larges couches de la démocratie urbaine de l'influence néfaste de ce parti bourgeois. On peut dire sans exagération que, malgré la faiblesse de ses forces, la fraction social-démocrate prit la parole à propos de toutes les questions plus ou moins graves et qui intéressaient les masses nombreuses de la population. Et il faut ajouter que les orateurs social-démocrates s'efforçaient toujours de prendre une position de principe, mettant en avant les intérêts du mouvement d'émancipation en général et dénonçant le caractère de classe des projets de loi du gouvernement et de l'action des partis de la Douma tant dominants que ceux d'opposition bourgeoise. Sans exagérer ses forces et son importance, la fraction se considérait comme une délégation envoyée par la classe ouvrière au camp ennemi, impuissante à donner une direction nouvelle aux événements ou même à parer les coups portés au peuple, mais ayant le devoir de défendre de toutes ses forces l'honneur du drapeau que le prolétariat lui avait confié.

En ce sens, elle n'a fait que poursuivre la tradition social-démocrate déjà établie par l'action des fractions social-démocrates dans la première et la deuxième Doumas. Comme nous l'avons vu, la fraction dont nous parlons était fière de ce que, par la volonté de l'histoire, elle fût désignée héritière de la célèbre fraction social-démocrate de la deuxième Douma, arrêtée, emprisonnée et déportée par le gouvernement parjure de Stolypine. Plus d'une fois elle se solidarisa avec la deuxième fraction. Déjà, lors du premier discours social-démocrate dans la troisième Douma, Pokrovsky protesta contre ce fait qu'on

avait accusé la deuxième fraction social-démocrate d'avoir tramé un « complot » fantastique, et le 22 novembre 1907, au jour du jugement des députés social-démocrates, la fraction social-démocrate de la troisième Douma quitta la salle de séances en protestant contre « le jugement, inouï dans l'histoire universelle, des représentants du peuple coupables d'avoir rempli leur devoir » (Déclaration de Kossorotoff).

Mais l'action la plus énergique a été montrée par la fraction en novembre 1911, au début de la cinquième session, après les révélations parues dans la presse de l'agent provocateur Brodzsky, d'où il résultait que le « complot » imaginaire militaire des députés social-démocrates avait été machiné d'un bout à l'autre par la police de sûreté de Saint-Pétersbourg, notamment par le fameux général-gendarme Guérassimof, ami et maître d'Azeff. La fraction s'empressa d'interpeller le gouvernement et réclama l'urgence. Mais la majorité qui s'empara de la Douma grâce au coup d'Etat qui avait suivi ce « complot » mystérieux, étrangla les débats par la déclaration de la séance à huis clos. Les efforts répétés de la fraction social-démocrate pour porter le débat devant le public afin d'éclairer l'opinion et de dénoncer la forfaiture de Stolypine et de ses mouchards, furent vains. Elle fut obligée de renoncer au combat, mais l'opinion publique était déjà éclairée et fixée. Elle savait maintenant que le complot avait été inventé de toutes pièces par Stolypine et ses casseroles, qui ne faisaient qu'exécuter la volonté de la Noblesse Réunie qui réclamait le remaniement de la loi électorale et la débâcle du parti social-démocrate.

Nous reparlerons de ces débats instructifs lorsque nous traiterons la question de provocation. Ici nous nous bornerons à constater que les mâles efforts des députés social-démocrates ont beaucoup contribué à purifier l'atmosphère publique et à ranimer la languissante vie politique russe. La protestation de la fraction social-démocrate dans la Douma a traversé les murs du palais de Tauride, elle a trouvé écho dans le pays et a été accompagnée des résolutions des meetings tenus par les étudiants et surtout par de nombreux ouvriers.

VI

Les questions de la politique intérieure. — La liberté personnelle. — La terreur. — La provocation.

Lors de la discussion du budget, la fraction social-démocrate, à chaque session, présentait d'ordinaire la critique de tous les départements gouvernementaux. La critique de la politique intérieure du gouvernement était surtout abondante pendant la discussion du budget de l'intérieur. A cet égard, la position des social-démocrates s'était déjà précisée au cours de la première session, lors de la discussion dudit budget. Les droitiers approuvaient la politique du gouvernement en général, la trouvant toutefois un peu molle et pas assez sévère. Les octobristes, l'approuvant quant au fond, auraient voulu, au moins verbalement, en émousser les angles particulièrement aigus afin de la rendre ainsi moins odieuse au pays. L'orateur « cadet », le fameux bavard filandreux à tendances octobristes, Maklakoff, répéta au fond la légende absurde octobriste de l'esprit prétendu constitutionnel du pouvoir central (c'est-à-dire de Stolypine, de la camarilla et de la Noblesse Réunie!) et essaya de persuader à la Douma et, par conséquent, au pays, qu'il existait une certaine lutte entre le « centre » (le pouvoir central), qui reconnaît les principes fondamentaux du 17 octobre, et les pouvoirs locaux, qui rejettent ces principes-là! Une note tout à fait différente se fit entendre dans les discours des social-démocrates, qui mirent à nu le caractère véritable de la politique du gouvernement et montrèrent son esprit de suite et d'unité. La Russie est restée, comme auparavant, l'Etat policier par excellence, et le ministère de l'Intérieur est devenu le centre naturel qui abat sa main lourde sur toutes les branches du gouvernement public et fait de la vie russe un cauchemar affreux. Les tribunaux, les finances, l'industrie, l'armée, le self-government local, en un mot tous les phénomènes de la vie

sociale sont appropriés aux besoins du ministère de l'Intérieur et à ses intérêts policiers.

Les orateurs social-démocrates avaient surtout à lutter contre les illusions et les légendes des « cadets » qui, par leurs balivernes naïves, empoisonnaient l'opinion et démoralisaient la démocratie, en lui ôtant l'envie et l'énergie de recommencer la lutte avec l'ennemi éternel de la liberté nationale. Parlant au nom de la fraction social-démocrate, Guéguétchkori réfuta la thèse octobriste et « cadette » sur les prétendus dissentiments entre l'administration locale et le pouvoir central. Il n'y a pas de dissentiments, il n'y a qu'une solidarité de vues et de tendances; nous avons affaire à un système arrêté qui est suivi tant par le pouvoir central que par les satrapes locaux. « Si, dit-il, les membres du cabinet actuel solidaire font parfois, de cette tribune, des déclarations que les optimistes s'efforcent d'interpréter dans le sens constitutionnel, d'autres membres du même cabinet solidaire font en même temps, du haut de cette même tribune, des déclarations toutes contraires et qui ne laissent place à aucun doute. Et d'un. Deuxièmement, il ne faut pas oublier que c'est à la politique de faux constitutionnalisme, à la politique de révérences devant l'Europe, au désir de montrer à ses créanciers qu'en apparence tout va bien chez soi, que nous possédons un régime soi-disant rénové, et que c'est cette politique et ce désir qui les forcent parfois à avoir recours à de pareilles déclarations. »

Béloousoff, qui parla au nom de la fraction social-démocrate au cours de la deuxième session, prouva, par des statistiques, que le pays était gouverné par une clique de magnats de propriété foncière, que « les nobles constituent la principale partie du mécanisme gouvernemental — tant en haut qu'au milieu et en bas », — et que « le ministère de l'Intérieur n'est autre chose qu'un instrument aux mains du Conseil de la Noblesse Réunie. » Le budget de l'Etat russe, et notamment le budget de l'intérieur, n'est que le livre de recettes et de dépenses de la noblesse. Après avoir développé un programme de réformes démocratiques, l'orateur termina en exprimant l'espoir que le reflux actuel serait bientôt suivi par un flux

nouveau. « En 1905, la main redoutable du prolétariat traça à l'ancien régime les paroles menaçantes de *Mané, Thécel, Pharès;* point de salut ni pour vous, ni pour le ministère de l'Intérieur, car l'ère de liberté viendra et le mouvement redoutable du peuple fera table rase de cet ancien régime odieux ; là où il y avait un cimetière, une vie libre et démocratique ressuscitera. » Cette prophétie, à ce qu'il paraît, commence déjà à se réaliser...

« Donner de l'argent à ce gouvernement serait un vrai crime devant le peuple », disait Tschchéïdze qui, du haut de la tribune parlementaire, appelait toutes les forces vives du peuple à se grouper, s'organiser pour la lutte à outrance contre l'ordre de choses existant. Et les social-démocrates rejetaient systématiquement le budget de l'intérieur, comme d'ailleurs tous les budgets des autres départements. Par contre, les cadets, qui pourtant osent s'intituler constitutionnels et démocrates, votèrent même le budget de l'intérieur dans la première session. Après ils se ravisèrent et furent forcés d'imiter ces farouches social-démocrates qui du premier jour ont proclamé : « A ce gouvernement de pendeurs et de réacteurs, pas un homme, pas un sou ! » Mais ils les imitèrent à la façon vraiment nationalo-libérale : tout en refusant de voter le budget de l'intérieur, ils adoptèrent le budget de la justice, préparant ainsi les cordes pour les gibets, et votèrent le budget en général, annulant par ce vote leur vote négatif précédent sur celui de l'intérieur. Les social-démocrates ne manquaient sans doute pas d'occasion de flétrir ces tergiversations honteuses, ainsi que de clouer au pilori ces féroces réactionnaires d'octobristes qui avaient toujours soutenu le gouvernement, mais qui, au cours de la quatrième session, commencèrent à se plaindre de la politique de répressions exagérées qui préparerait une nouvelle révolution!

Dans leur critique de la politique intérieure en général, les députés social-démocrates ont eu plus d'une fois l'occasion de traiter des questions primordiales d'une portée particulière, comme, par exemple, celle de la terreur et de la provocation. Nous en dirons quelques mots, vu leur intérêt urgent.

Le gouvernement n'étant pas parvenu à arracher aux deux premières Doumas un vote désapprouvant la terreur, ce fut la troisième Douma noire qui se chargea de cette mission. La majorité commença par déposer un projet de loi accordant un million de roubles pour venir en aide aux personnes « ayant souffert des actes de banditisme des partis et des individus révolutionnaires ». Les orateurs social-démocrates protestèrent avec la dernière énergie contre cette mesure. Pokrovsky, rappelant les expéditions de répression et les pogromes (1) qui avaient suivi le manifeste du 17 octobre 1905, affirma que l'épithète de banditisme s'appliquait plutôt aux actes du gouvernement et de ses agents qu'au mouvement révolutionnaire d'un peuple aspirant à son émancipation. Ce n'est pas par de tels projets qu'on peut faire cesser la lutte terroriste; au contraire, ils ne peuvent que la fortifier et l'aggraver.

Les autres orateurs social-démocrates firent ressortir que, bien que le parti social-démocrate nie que la terreur soit un système utile de lutte politique, ils se refusent absolument à la désavouer, puisqu'ils savent que les actes terroristes sont provoqués par l'arbitraire de la politique actuelle du gouvernement. « Il se trouvera toujours des vengeurs de l'honneur outragé du peuple, dit Voronine, de son oppression, des fusillades, des prisons et des gibets, pour cette cause juste pour laquelle marchent les meilleurs hommes de la Russie. Moi, en ma qualité de social-démocrate, je ne considère pas la terreur comme système heureux de lutte pour l'émancipation du peuple. Nous possédons un autre moyen, meilleur et plus sûr que celui-là — vous le connaissez vous-même, messieurs, d'après l'année 1905, je n'ai point besoin d'en parler. Mais, je le répète, je n'en pourrais pas davantage désavouer la terreur, car, ainsi que je l'ai dit, la cause engendre l'effet. Désapprouvez la terreur blanche du gouvernement, accordez au peuple ce que vous lui avez promis, et la terreur disparaîtra ; renvoyez les Azeff et abolissez le service de sûreté

(1) Pillage et tuerie des juifs et des intellectuels russes par les escarpes recrutés par la police.

politique qui ne sert qu'à la provocation. Messieurs, vous avez mis la charrue devant les bœufs. »

La critique générale de la politique intérieure fut aussi présentée par la fraction social-démocrate lors de la discussion de la question de la liberté personnelle. La commission parlementaire présidée par l'octobriste Gololoboff (passé ensuite au camp nationaliste) (1) et accusé par Kouznetzoff de participation à l'assassinat du travailliste Karavaïeff, élabora un projet de loi qui, loin d'améliorer la situation actuelle, l'aggravait plutôt, puisqu'il donnait la sanction de la représentation « nationale » aux abus introduits dans la pratique par l'administration, mais qui n'avaient pas pourtant caractère de loi. Ainsi, ce projet singulier confirmait tous les droits que se sont arrogés les gendarmes en matière de perquisitions, arrestations et instructions judiciaires. En fin de compte, il fallut que les octobristes eux-mêmes consentissent à renvoyer le projet à la commission où il fut naturellement enterré jusqu'à la fin des pouvoirs de la troisième Douma. Les orateurs social-démocrates ne ménagèrent pas leurs critiques à cet avorton cent-noir. Ils montrèrent qu'en Russie il existe une liberté personnelle qui touche à l'impunité, mais elle n'existe que pour les sphères gouvernantes et pour la classe dominante, tandis que les masses du peuple sont privées de tout droit. C'est pourquoi la question de liberté personnelle, loin d'être une question académique pour la démocratie, les ouvriers et les paysans, constitue pour eux une question vitale et brûlante, sans la solution de laquelle leur lutte pour l'émancipation est impossible. Mais tant que la loi de sûreté générale existe, on ne saurait sérieusement parler de liberté personnelle. Or, cette loi fonctionne sans interruption parce qu'en Russie la guerre civile ne cesse jamais. La bande des seigneurs qui s'est emparée de la Russie, a proclamé la dictature militaire à l'aide de laquelle elle garde le pouvoir. Le régime

---

(1) Aujourd'hui, après la dissolution de la troisième Douma, ce député singulier est nommé vice-gouverneur du gouvernement de Poltava; ses services sont ainsi largement payés.

autocratique n'est autre chose que la forme politique de cette dictature de la noblesse et la loi de sûreté générale constitue la condition normale de l'existence du régime absolutiste, et tant que ce dernier subsistera de droit ou de fait, les règlements d'exception dureront. Dans les circonstances actuelles la liberté personnelle est impossible. La première garantie constitutionnelle serait le remplacement de tout le personnel administratif et politique actuel. Mais ce n'est pas de la majorité de la troisième Douma ni du gouvernement réactionnaire qu'on pourrait attendre la garantie de la liberté personnelle. « Comme le démontre l'histoire de toute l'humanité, la liberté personnelle appartient à ces institutions du droit public, à ces fondements des libertés civiques qui nulle part et à aucune époque ne furent accordées par les gouvernements, mais furent prises par le peuple. Nous sommes persuadés que nous aurons la vrai liberté personnelle ; elle sera conquise par le peuple, c'est la deuxième révolution russe qui nous l'apportera sur ses épaules puissantes, et pas autrement ».

Mais c'est surtout la question des provocations qui occupa les députés social-démocrates lors de la discussion de la politique de la contre-révolution. Cette question se dressa devant la troisième Douma plus d'une fois — depuis ses premiers jours et jusqu'à ces derniers temps. Le point de vue des social-démocrates ressort clairement de l'ordre du jour suivant que la fraction a proposé à la Douma lors de la première session à propos de l'interpellation des « cadets » au sujet des actes provocateurs des agents de la sûreté de Vilna qui faisaient venir de l'étranger des armes et des brochures révolutionnaires (cet ordre du jour fut naturellement rejeté par la Douma): « Considérant : 1° que les filiales de sûreté politique jouent à présent en Russie le rôle de principale institution d'Etat aux vues et aux intérêts de laquelle le fonctionnement de toutes les autres institutions gouvernementales est subordonné ; 2° que ces filiales de sûreté, agissant en grand mystère, profitent de leur puissance et de l'impunité qui leur est accordée pour violer les droits et les intérêts des citoyens paisibles; 3° que les filiales de sûreté ne reculent

pas devant la violation directe de la loi et devant des actes manifestement criminels, comme l'organisation des brigandages, assassinats, faux, etc.; 4° que dans leurs buts égoïstes les filiales de sûreté machinent elles-mêmes des complots policiers, attirent dans leurs filets la jeunesse ardente et confiante, procurant des armes et des matières explosives à leurs victimes, les poussant à faire des expropriations, les livrant ensuite à l'administration et les faisant ainsi condamner à mort ; 5° que les filiales de sûreté constituent ainsi une menace directe tant à la vie et à la fortune des personnes privées, qu'à l'ordre public et à la prospérité sociale ; 6° que la puissance des filiales de sûreté est créée par la tendance générale de notre politique intérieure dirigée contre toutes les manifestations de l'autonomie sociale et de la liberté du peuple ; 7° que le gouvernement, loin de s'efforcer de découvrir et de punir les agissements criminels de ses agents, se solidarise, au contraire, avec eux et essaye de les disculper, — la Douma exprime sa méfiance au gouvernement et passe à l'ordre du jour. »

Makaroff, alors adjoint du ministre de l'Intérieur (à présent lui-même ministre, ayant remplacé Stolypine à l'Intérieur), déclara que le gouvernement repoussait la provocation par raison morale (*sic*) et que jamais il ne la tolérerait. Les octobristes feignirent d'ajouter foi à ces déclarations pompeuses et adoptèrent une formule exprimant la confiance au gouvernement. Mais on ne se débarrasse pas de la réalité par de vaines paroles, et la question de provocation troubla constamment la tranquillité sereine des majoritards de la troisième Douma, comme l'ombre de Banco. Le bruit des applaudissements de la majorité ne s'était pas encore éteint que la fameuse affaire Azeff éclata, justifiant ainsi la prophétie des social-démocrates, qui affirmaient que le gouvernement actuel ne renoncerait jamais au système de provocation. Les cadets et les social-démocrates interpellèrent Stolypine, mais ce n'est que l'interpellation des social-démocrates qui généralisa la question et souligna ce fait que la *provocation constituait un système intimement lié à toute la politique du gouvernement.* La fin de l'interpellation social-démo-

crate disait notamment : « Considérant que dans l'action du Département de police et de ses organes on voit un système soutenu et conséquent de provocation politique, que cette tactique de provocation menace la sûreté et la vie des particuliers et sème dans la société une profonde démoralisation ; qu'à présent le gouvernement pratique dans une mesure particulièrement large cette provocation dans le but de fortifier la réaction et de justifier les règlements d'exception, etc. » C'est à ce point de vue que se placèrent les orateurs de la fraction qui montèrent qu'Azeff n'était pas un phénomène accidentel, mais un phénomène normal ayant sa place déterminée dans le mécanisme gouvernemental russe. Et les octobristes qui couvrent la sale besogne des policiers en porteront la responsabilité politique et morale. C'est alors que le camarade Pokrovsky prononça ces paroles prophétiques où il disait que Stolypine, qui sanctionne le système de provocation, doit compter avec ses conséquences possibles : « les miasmes propagés par nos gouvernants montent en haut et tuent leurs auteurs ».

L'argumentation des gauches se brisa contre le parti pris de la majorité gouvernementale, qui toujours donnait absolution au ministère chéri. Une seule fois cette majorité s'est vue dans l'obligation d'adopter l'interpellation des social-démocrates sur la provocation d'un mouchard d'Iékatérinoslaff, Chorolsky, qui déposait des bombes chez les ouvriers membres des unions professionnelles, qu'on arrêtait ensuite et condamnait au bagne, ce qui permit à la fameuse casserole de Kourloff (alors chef des gendarmes et des mouchards) d'insinuer à la tribune de la Douma que les syndicats ouvriers pratiqueraient le terrorisme. C'est un conseil de guerre qui avait reconnu le fait de provocation et les pauvres octobristes furent obligés d'emboîter le pas aux officiers, membres de conseil de guerre, quoiqu'ils aient fait attendre l'interpellation social-démocrate pendant douze mois dans la commission parlementaire des interpellations. Mais le gouvernement qui connaît bien ses valets se moqua de cette résolution. Et, quelque temps après, la Douma eut encore à s'occuper de l'interpellation sur le meurtre de Stolypine lui-même,

père de toutes les provocations, tué dans des circonstances plutôt mystérieuses, mais qui, en tout cas, laissaient supposer la complicité de l'Okhrana (sûreté politique).

Lors de l'ouverture de la cinquième session, trois interpellations à ce sujet furent présentées par les social-démocrates, les nationalistes et les octobristes. Mais tandis que les partis dominants dans la Douma manifestaient une conception tout à fait policière de l'événement du 1er-14 septembre et le réduisaient aux vices secondaires du mécanisme policier, au délit professionnel de quelques mouchards avec Kourloff en tête, les social-démocrates s'efforçèrent, comme toujours, de généraliser la question et d'élever les débats à la hauteur convenable. Ils montrèrent que le système de provocation constitue un élément inséparable de la politique intérieure russe et que l'action de la sûreté dont les procédés sont entachés de provocation, occupe une place toujours plus large dans l'action du gouvernement, à mesure que la réaction se fortifie et s'accentue. Ils disaient dans leur interpellation que les actes terroristes commis à l'instigation des agents provocateurs sont « le résultat logique de l'organisation actuelle de la police politique, avec son système de provocation largement développé qui décompose les sphères gouvernantes et surtout a appesanti sur la société la pression violente qui paralyse toutes les forces vives de la nation ». Tandis que les octobristes et les nationalistes attaquaient les méfaits de certains mouchards en tant qu'ils sont nuisibles au gouvernement, les social-démocrates dénonçaient la Sûreté comme une conspiration criminelle permanente dirigée contre le peuple et ses libertés.

Répondant à une sortie sournoise de Goutchkoff (leader des « octobristes ») qui insinuait que dans l'esprit des social-démocrates toute la révolution ne serait que le fait des agents provocateurs, l'orateur social-démocrate déclara, tout en réfutant la terreur comme moyen efficace de lutte politique au point de vue de finalité, que les social-démocrates ne purent jamais et en aucun cas la désavouer, parce que la cause de la terreur est dans l'ordre social et politique même qui est utile aux classes

dominantes et à Goutchkoff en particulier. La terreur ne disparaîtra pas tant que les conditions fondamentales de la vie sociale et politique russe ne seront pas changées, en cédant place à l'atmosphère de liberté politique.

Les orateurs social-démocrates firent ressortir que le centre octobriste n'est pas capable d'entreprendre une lutte sérieuse contre le système de provocation, puisque c'est grâce à une provocation formidable que lui-même est devenu majorité dans la Douma. Et ici ils profitèrent de l'occasion pour remettre sur le tapis la question de la fraction social-démocrate de la deuxième Douma arrêtée et condamnée grâce aux procédés provocateurs de la Sûreté de Saint-Pétersbourg qui fut, dans ce cas, inspirée par Stolypine lui-même. Mais comme le président les empêchait de soulever le voile cachant cette affaire terrible, Pokrovsky lut au nom de tous ses camarades une déclaration où il disait, entre autres, que la troisième fraction, pendant son séjour à la Douma, essaya de profiter de toute occasion pour éclairer d'une façon complète la question de provocation qui est depuis longtemps devenue entre les mains du gouvernement réactionnaire la base de sa politique dans la lutte contre les éléments sociaux hostiles, mais la majorité de la Douma, qui a un intérêt à défendre le gouvernement, empêcha de dévoiler le système de provocation et par ses votes de confiance engagea le gouvernement à marcher dans la même voie. La majorité s'efforça aussi de voiler et d'embrouiller la question de provocation lors de l'interpellation sur l'assassinat de Stolypine et surtout lors de celle sur la condamnation de la deuxième fraction social-démocrate. « Et alors, au moment où il était possible et où il fallait poser la question de provocation dans toute sa largeur, où la possibilité se présentait de l'éclairer avec toute la force et toute la vérité, où le pays pouvait s'assurer une fois de plus que le pouvoir, non qu'il se trouve capté par les grands bandits doublés de petits filous (1), mais parce qu'il est

(1) Allusion aux paroles de Goutchkoff qui cherchait à innocenter le pouvoir central en rejetant toute la faute sur les agents subalternes.

plutôt composé lui-même de tels personnages, vous nous avez fermé la bouche et vous avez transformé la Douma en chambre de « question » et en filiale de Sûreté. Vous nous avez ainsi enlevé la possibilité d'ouvrir l'abcès autour duquel vous grouillez, ainsi que votre gouvernement; vous nous avez enlevé la possibilité de mettre complètement à nu la physionomie de ceux qui, avec votre bénédiction, se sont fait d'un malaise du pays une source de santé ; et vous célébrez la fête sur la tombe de nos camarades enterrés tout vifs et des victimes de la provocation. »

Comme sanction de ces débats embrouillés, la majorité vota une motion octobriste exprimant l'assurance que le gouvernement punirait tous les fonctionnaires coupables de provocation et réorganiserait (!) la police politique, en la subordonnant aux procureurs généraux, aux gouverneurs et aux préfets de police. Ainsi, les octobristes ont de fait une fois de plus couvert les actes criminels de la Sûreté et donné l'absolution au gouvernement, qui ne tardera pas à en profiter.

VII

La justice russe. — Les prisons. — La peine de mort

Le département de la « justice » s'est transformé dans ces dernières années de révolution et de contre-révolution en succursale du département de police. C'est ce que les députés social-démocrates ont fait ressortir lors de la discussion du budget de la justice. A cette Thémis russe qui, loin de rester aveugle, est devenue voyante et lit avec plaisir les circulaires secrètes du ministre, les social-démocrates n'ont pas ménagé leurs critiques. L'orateur de la fraction, Guéguétchkori, indiqua que dans la société capitaliste les tribunaux, comme organes du pouvoir politique, ne sont en général qu'une organisation de domination de classe, que toutefois, dans les circonstances actuelles les tribunaux régulièrement organisés peuvent satisfaire à de certains besoins sociaux, ne fût-ce que dans le sens de l'abolition de l'arbitraire par trop grossier et de l'application uniforme de la loi bourgeoise. Mais la justice russe, comparée avec celle des autres pays d'Europe, nous offre un triste spectacle ; cette justice est quelque chose d'horrible, de monstrueux, elle s'est livrée entièrement au pouvoir exécutif, elle obtempère à toutes les demandes même passagères et aux caprices des personnes qui à un moment ou à un autre se trouvent à la tête du gouvernement. Et cette déférence de laquais, cette servilité se manifeste dans toutes les sphères de son activité, tant dans les affaires criminelles que civiles, mais surtout dans les procès politiques.

« Les tribunaux sont devenus le champ des vengeances de parti et des châtiments les plus déchaînés et les plus éhontés ». En même temps les punitions prononcées par les tribunaux sont devenues beaucoup plus sévères. Imbus du sentiment de vengeance politique, les juges se sont transformés en policiers ; pendant l'information et l'ins-

truction préalables, on applique souvent des tortures et des supplices, et ces bourreaux ne sont jamais mis en jugement. Les juges plus ou moins indépendants sont chassés ou déplacés ; même les droits de la défense ont été lésés par le ministre actuel Chtchéglovitoff (ancien libéral), ainsi que cela est attesté par la mise en jugement de l'avocat Guillerson, accusé de paroles révolutionnaires dans une plaidoirie (!) et condamné à un an de détention. En même temps on manifesta une extrême indulgence à l'égard des criminels réactionnaires. Sur les rapports du ministre de la Justice, 426 assassins et pillards cent-noirs furent grâciés de 1906 à février 1908, et notamment les assassins de Gertzenstein. Grâce à la protection du ministre, le tzar grâcia Pourichkévitch, qui avait été condamné à un mois d'arrêt pour avoir indignement outragé une femme de 70 ans ; le même ministre n'arrêta pas le fameux docteur Doubrovine, qui était ouvertement accusé de participation à plusieurs meurtres, etc. Le Sénat qui doit être « le gardien de la loi » a commis une grave illégalité en promulguant la loi du 3 juin qui viola la loi fondamentale. En un mot, les tribunaux sont devenus des instruments de l'oppression et de l'asservissement du peuple. C'est un bureau de police auxiliaire ; voilà pourquoi les social-démocrates ne sauraient accorder, ne fut-ce qu'un copek, à ces policiers et à ces gendarmes.

C'est du ministère de la justice que dépend le département des prisons. Si la question des prisons avait joué un rôle considérable dans la vie populaire de la Russie avant la révolution, et notamment dans l'histoire de la lutte d'émancipation, elle y prit un caractère aigu et acquit une importance singulière dans la période soi-disant constitutionnelle. Dès le premier jour du fonctionnement de la représentation nationale, cette question se posa dans les murs du palais de Tauride. La troisième Douma n'évita pas ce sort, mais la question s'y divisa en deux : d'un côté, la majorité s'intéressa aux gardes-chiourmes et prit plusieurs mesures en leur faveur ; de l'autre côté, des rangs de l'opposition et surtout de ceux des social-démocrates, pendant toute l'existence de cette Douma retentit une protestation incessante contre les conditions

effroyables de la vie en prison et contre le traitement inhumain infligé aux prisonniers, surtout aux politiques.

En protestant contre l'accroissement du nombre de prisonniers et contre les procédés barbares employés à leur égard, la fraction social-démocrate, dès la première session, présenta la motion suivante : « Considérant : 1° que les prisons constituent dans les mains des classes dominantes un instrument d'oppression des classes laborieuses; 2° que dans les mains du gouvernement russe les prisons servent de moyen de lutte contre le mouvement révolutionnaire, dans le but d'affermir les formes surannées du régime de noblesse et de servage, et d'instrument de vengeance contre ses adversaires politiques; 3° qu'on emprisonne toutes les personnes suspectes d'hostilité à l'égard de la domination des nobles et des bureaucrates ; 4° que l'administration et l'inspection des prisons introduisent dans les maisons de détention un arbitraire criant auquel les emprisonnés ne peuvent répondre que par le refus de nourriture funeste à la santé ; 5° que l'instruction sur l'emploi des armes met à la discrétion de chaque geôlier la vie des prisonniers, — la Douma rejette le budget des prisons et passe à l'ordre du jour. »

Mais la fraction socialiste avait beau protester, la Douma et son gouvernement se moquaient de toutes les protestations, et le régime des prisons empirait de jour en jour. Tout le monde se rappelle encore les horribles tueries des prisonniers enfermés dans les geôles russes, comme à Yékatérinoslaff, ainsi que des épidémies qui ont décimé les rangs des enfermés. Et au cours de la quatrième session, Kouznétzoff, parlant de nouveau de la condition terrible des emprisonnés, adressa à la majorité, qui « pendant quatre ans couvrait les crimes des employés du département des prisons et encourageait mêmes ces crimes », ces paroles vengeresses : « Vous tenez dans vos mains la hache du bourreau et la corde du gibet ! » Et lorsque cette majorité féroce adopta encore des mesures en faveur des gardes-chiourmes, les députés social-démocrates protestèrent énergiquement contre toutes ces faveurs accordées à ces « bourreaux » et à ces « assassins ».

Encore plus véhémente fut la protestation indignée des social-démocrates contre la peine de mort. On peut dire qu'il n'y eut pas un seul discours des social-démocrates sur les questions de politique intérieure où ils n'élevassent la voix et protestassent contre la peine capitale. En commençant par sa déclaration citée plus haut et jusqu'au dernier jour, la fraction social-démocrate ne laissa passer aucune occasion pour stigmatiser la politique du gouvernement qui avait introduit la peine de mort dans la vie quotidienne russe et en avait fait un phénomène ordinaire.

En janvier 1909, un projet de loi abolissant la peine de mort et signé de 103 députés fut déposé sur l'initiative des travaillistes. Sous prétexte qu'il faut étudier sérieusement une question de telle importance, un octobriste proposa de renvoyer ce projet à la commission judiciaire sans lui assigner un délai déterminé pour la présentation du rapport, autrement dit, d'enterrer la question. Au nom de la fraction social-démocrate, Guéguétchkori protesta contre cette proposition hypocrite, car, disait-il, « la question de la peine de mort c'est la question d'honneur, de conscience du peuple russe, et tous ceux à qui cet honneur et cette conscience sont chers, devraient insister avec la plus grande énergie pour la discussion immédiate du projet d'abolition de la peine de mort, afin que ce phénomène horrible de la vie russe disparaisse ».

Lors de la discussion du budget du département de la justice militaire, au cours de la deuxième session, les « cadets » proposèrent de « limiter » l'application de la peine de mort et de créer des conditions « normales » du fonctionnement des conseils de guerre. Les social-démocrates protestèrent avec force contre cette duplicité des « cadets ». « Accorder de l'argent à la haute cour martiale, c'est honteux pour la Russie », dit Kouznétzoff ; et Guéguétchkori protesta avec indignation contre l'hypocrisie de la formule octobriste qui demandait « d'introduire la peine de mort dans les limites normales ». Les social-démocrates votèrent contre cette motion qui n'en fut pas moins adoptée et... resta, naturellement, lettre morte.

Pokrovsky, qui parla au nom de la fraction au cours de la troisième session, faisant allusion à la majorité qui

est amie de la justice sommaire, disait: « Ici on ne cache pas sa honte, on l'affiche ostensiblement. » Le pouvoir voit dans les peines capitales un système de gouvernement ; toute son existence repose sur la potence. A cet égard il en vint jusqu'au cynisme inouï, ainsi que l'atteste l'arrêt suivant d'un conseil de guerre : « L'accusé sera pendu et la pièce à conviction, le bouton, sera rendu à ses parents. » Après avoir rappelé un cas de refus du bourreau d'exécuter un arrêt de mort, l'orateur social-démocrate jeta à la face de la majorité : « Messieurs, vous voyez que le temps vient même pour le bourreau où il ne peut plus faire tranquillement son œuvre ; puisse ce cas vous servir de leçon. » Mais la motion des social-démocrates, condamnant l'application de la peine de mort, fut rejetée par la majorité.

Enfin, en novembre 1910, les social-démocrates et les « cadets », profitant des démonstrations contre la peine de mort qui eurent lieu à Saint-Pétersbourg à l'occasion de la mort de Tolstoï, demandèrent que le rapport de la commission sur le projet de loi portant l'abolition de la peine de mort fût mis en discussion dans la séance suivante. C'est le camarade Pokrovsky qui parla en faveur de cette proposition au nom de la fraction social-démocrate. Faisant allusion aux manifestations de la Perspective Newky (1), il remarqua que la protestation contre la peine de mort avait déjà gagné les masses populaires, et il invita la majorité à ne pas rester sourde aux réclamations du peuple et à ne pas se cramponner avec une telle ténacité à la corde du bourreau. Mais les octobristes restèrent sourds à ces appels généreux. De nos jours encore ils continuent à se cramponner à la corde du gibet.

(1) Principale rue de Saint-Pétersbourg correspondant aux Boulevards de Paris.

VIII

La question des nationalités. — La question finlandaise. — La question polonaise. — La question juive.

Il est plus que naturel que la réaction russe dût s'empresser de profiter, pour arriver à son but, de l'arme empoisonnée du nationalisme, qui de tous les temps fut avantageux aux réactionnaires. Déjà, en période préconstitutionnelle, l'absolutisme russe s'était signalé par son caractère nationaliste et russificateur et avait érigé l'oppression des nationalités en système d'Etat. La réaction qui succéda à la révolution de 1905 rendit cette tendance nationaliste encore plus aiguë. Dès les premiers pas de la majorité de la troisième Douma, dans ses discours ainsi que dans ceux du gouvernement une note nationaliste violente se fit entendre. Et à mesure que les derniers vestiges du mouvement révolutionnaire disparaissaient, le nationalisme de la majorité se consolidait. Vers le commencement de la troisième session se forma une espèce parfaite du nationalisme militant qui dès lors donna le ton à tous les travaux de la Douma. Alors commença cette chasse aux métèques (nationalités allogènes, « inorodzi », non russes) qui se termina par une croisade contre l'autonomie séculaire du peuple finlandais.

Les causes du nationalisme parlementaire et gouvernemental sont très compliquées. D'abord, nous voyons ici les mêmes facteurs qui engendraient le caractère nationaliste de l'absolutisme d'avant octobre 1905: ce sont surtout les intérêts de la noblesse foncière et d'un de ses groupes les plus influents, la bureaucratie. Mais, à présent, de nouveaux courants sont venus se jeter dans ce vieux lit. D'abord la haine des réactionnaires à l'égard des « métèques » qui, en leur qualité de nations opprimées, avaient joué un rôle assez actif dans le mouvement d'opposition et révo-

lutionnaire : les Juifs, les Finlandais, les Géorgiens, les Arméniens, etc., ont maintenant à payer l'appui qu'ils avaient prêté à la révolution russe. Ensuite, les instincts nationalistes, la haine entre nations diverses, furent sciemment attisés par la classe dominante afin de désagréger le mouvement d'émancipation auquel prendraient part toutes les nationalités de la Russie et de paralyser ainsi leur assaut commun contre l'ancien régime. Enfin, le gouvernement et la majorité de la Douma eurent besoin de provoquer le brouillard nationaliste pour cacher au monde leur banqueroute politique. Les réformes devaient commencer, selon le programme de Stolypine et des octobristes, une fois l'ordre rétabli. La tranquillité étant revenue depuis longtemps, la bande ne voulut néanmoins pas de réformes. C'est alors que l'on mit en scène le nationalisme militant auquel incombait la tâche d'absorber l'énergie oisive et de faire taire les désirs d'avènement d'une ère réformatrice. Sur ce terrain-là, les octobristes s'entendirent parfaitement avec les droitiers, et ce fut la « fraction nationaliste russe » qui leur servit de lien. Et c'est tout naturel : restreindre les droits des Juifs ou des Polonais et enlever la liberté aux Finlandais est beaucoup plus facile que d'accorder les droits et la liberté au peuple russe. Plus facile et aussi plus avantageux.

La fraction social-démocrate ne cessa de protester et de lutter contre cette politique nationaliste. Partant de ce point de vue que l'oppression d'une nationalité se fait le plus fortement sentir aux classes laborieuses de cette nation opprimée, et sachant que tant que la Russie ne cessera d'opprimer les nationalités qui lui sont assujetties, le peuple russe ne saura lui-même se libérer de ses exploiteurs et de ses oppresseurs, les députés social-démocrates dans la troisième Douma profitèrent de toutes les occasions pour élever leur voix en faveur des nations opprimées et pour protester avec énergie contre les persécutions et les dissentiments nationaux. Reconnaissant que chaque nation a le droit d'user de son originalité morale et de disposer d'elle-même, les députés social-démocrates, à l'encontre du système gouvernemental de compression violente des particularités nationales et d'assimilation mé-

canique, se prononcèrent pour la pleine liberté et l'égalité juridique de toutes les nationalités habitant la Russie.

Le point de vue des social-démocrates fut exprimé par Tschchéïdze au commencement de la troisième Douma, en réponse à la déclaration de Stolypine. Au contraire du gouvernement qui avait avancé l'idée de la domination de la nationalité grand-russienne, l'orateur social-démocrate insista sur ce que toutes les réclamations légitimes de toutes les nationalités peuplant la Russie devraient recevoir satisfaction par la mise en pratique des réformes et des principes démocratiques. Notamment, l'autonomie de la Pologne ne peut être réalisée que sur la base de la démocratisation du pays. « Ceci s'applique non seulement aux Polonais, mais aussi aux autres nationalités dont est composée la Russie. Et les Juifs, les Arméniens et les Géorgiens ne sauront satisfaire à leurs réclamations nationales légitimes que quand ils auront prêté l'oreille à la voix du prolétariat de toute la Russie, car le prolétariat panrusse est l'élément politique le plus conséquent.

Ainsi le député social-démocrate *subordonne le succès de la lutte pour l'égalité nationale au triomphe de la lutte de la classe ouvrière.*

Mais tout en défendant les droits des nationalités opprimées, les députés social-démocrates se prononcèrent contre les mouvements nationalistes inspirés par la réaction et ne servant qu'à ses projets. Ainsi ils protestèrent contre le mouvement dit néo-slaviste inauguré et protégé par les nationalistes russes (tels que les pires et sanguinaires réactionnaires à la façon du prince W. Bobrinsky et C^ie^) et auquel les cadets, qui veulent à tout prix prouver leur loyauté et leur ministériabilité, ont prêté secours.

Avec une énergie toute particulière, les social-démocrates se prononçaient en faveur de l'enseignement dans la langue natale à l'école primaire, puisqu'ils considéraient avec raison la russification violente comme l'obstacle le plus nuisible au développement intellectuel des masses populaires. Ils se prononcèrent avec la même énergie en faveur du droit de la population d'être jugée dans la langue qu'elle parle et qu'elle comprend. Les

droits des langues polonaise, lithuanienne, géorgienne, tartare, moldave (roumaine), etc., furent défendus par les membres de la fraction social-démocrate dans maintes circonstances.

a) LA FINLANDE

Un des premiers pas de la réaction après son triomphe fut la triple demande d'interpellation des droitiers et des octobristes sur les tendances séparatistes des Finlandais, qu'on accusait de préparer une insurrection armée dans le but de se détacher de la Russie, et auxquels on reprochait leur complaisance à l'égard des terroristes russes. Les social-démocrates prirent naturellement la défense de la Finlande, poussés non seulement par des considérations de principe, mais aussi par calcul politique. Les coups portés par la réaction à la Finlande frappaient en même temps le corps vif du peuple russe. Sous des prétextes manifestement imaginaires, le gouvernement et la majorité de la Douma conduisirent l'assaut au dernier coin de l'empire russe où il restait encore quelques libertés politiques et civiques. La victoire remportée par la réaction russe sur la Finlande aurait été en même temps sa victoire sur le peuple russe. C'est pourquoi les socialistes se ruèrent tête baissée à la bataille pour les libertés finlandaises, dénonçant les véritables buts de la réaction, qui complotait contre l'existence de la Finlande autonome, et détruisant les accusations portées contre ce pays.

Ils ne nièrent pas qu'il y avait des questions ayant une portée générale et qui intéressent les deux pays (Russie et Finlande) également, comme d'ailleurs les Finlandais eux-mêmes ne le niaient pas. Mais l'orateur social-démocrate protesta d'abord contre l'élargissement illimité de cette série de questions dans laquelle on voulait ranger un tas de choses n'ayant qu'un caractère purement local. Ensuite il indiqua que pour le juste règlement de ces questions il fallait créer, avec le consentement de la Diète finlandaise, une institution politique commune, à l'instar de la Délégation autrichienne, où entreraient les représentants de la Diète, ainsi que ceux de la Douma. Et pour-

que les travaux de cette institution aient assez d'autorité, il était nécessaire que les deux Chambres qui y enverraient leurs délégués représentassent dans le même degré leurs peuples respectifs, et pour cela il fallait que le système électoral russe fût démocratisé.

« Sans doute, disait l'orateur, il est plus facile et plus simple de faire endosser à la police finlandaise l'uniforme policier russe et d'y introduire des Zeins (1) vrais-russes, ainsi que les règlements de sûreté générale, que de créer et de raffermir la concorde des deux peuples sur des bases de démocratie, d'estime et d'entente réciproques... Nous disons: ou l'entente entre les Finlandais et les Russes ne se fera jamais (ce que d'ailleurs nous ne croyons pas), ou bien elle se fera sur les bases que nous venons d'indiquer. *Tertium non datur!* Et l'histoire jugera qui, en effet, défendait les intérêts de l'Etat russe et du peuple russe : si ce sont ceux qui recommandent l'étouffement automatique d'une nation entière, ou bien ceux qui, au nom des intérêts des deux peuples, défendent la loi, le droit et la liberté, de quelque part et de quelque manière qu'ils soient violés. » Après avoir exprimé son espoir que la réaction russe ne parviendrait jamais à étrangler le petit peuple finlandais, parce que le peuple russe, provisoirement vaincu, remportera en définitive la victoire et abolira alors toutes les lois dirigées contre la Finlande, l'orateur, au nom du vrai peuple russe, c'est-à-dire du prolétariat et des paysans qui n'en veulent pas aux Finlandais, mais au contraire sympathisent ardemment avec eux dans la lutte pour la démocratie et le socialisme, envoya à la Finlande son salut par-dessus les têtes de la majorité de la Douma.

Les interpellations des réactionnaires n'étaient que le coup d'essai tenté par le gouvernement. Vers la fin de la troisième session il présenta un projet de loi sur la législation d'empire pour la Finlande, qui était destiné à porter

---

(1) Le gouverneur général actuel de la Finlande, ancien collaborateur de Bobrikoff dont il veut renouveler la politique arbitraire.

le coup mortel à l'autonomie finlandaise. La fraction social-démocrate, devant cette violation de la loi fondamentale et de la constitution finlandaise, ne voulut pas s'enfermer dans la légalité de forme bourgeoise et parlementaire; ses orateurs proposèrent de repousser le projet sans discussion et sans renvoi à la commission. Le président leur fit remarquer que leur proposition était contraire au règlement de la Douma, ce à quoi Guéguétchkori riposta: « Il nous semble ridicule d'inviter à observer les articles du règlement au moment où on viole manifestement la loi fondamentale de tout un peuple. » Les social-démocrates refusèrent même de prendre part au vote sur le passage à la discussion par articles dudit projet comme étant contraire à la Constitution tant russe que finlandaise. Ne voulant pas participer en aucune manière à ce crime, la fraction social-démocrate, au moment de ce vote, quitta la salle des séances. Les autres fractions de l'opposition, les travaillistes, les cadets et les progressistes se virent obligés un peu plus tard de reconnaître la justesse du geste viril des social-démocrates et d'imiter leur exemple, devant la conduite honteuse de la majorité, qui étrangla les débats et aggrava même le projet du gouvernement.

Au cours de la cinquième session, la Douma eut déjà à discuter deux projets élaborés en vertu de cette loi adoptée dans la troisième session. Les orateurs social-démocrates relevèrent de nouveau le gant. Tchchéïdzé, après avoir dévoilé l'hypocrisie du projet de loi sur l'égalité des droits des Russes et des Finlandais en Finlande, constata la banqueroute de la politique nationaliste et prédit que « le temps n'était pas loin où le sort qui avait frappé le maître d'Iran et le souverain de Chine, atteindrait aussi la bande nationaliste russe ». Pokrovsky démontra que ni le prolétariat, ni la démocratie, ni la petite bourgeoisie russe ne sont gênés, en Finlande, dans leurs intérêts économiques ; la débâcle de la Constitution finlandaise n'importe qu'à une petite partie des capitalistes russes, mais surtout à la noblesse et à la bureaucratie. Le sens principal du projet se réduit à accorder aux employés d'Etat cent-noirs le droit d'occuper des charges

aux institutions gouvernementales de Finlande pour donner au gouverneur général une arme docile pour la destruction des libertés finlandaises.

Mais toutes ces protestations restèrent vaines, et la Douma noire aiguisa le poignard contre la Finlande malheureuse.

b) LA POLOGNE

Malheureusement, dans les rangs de la fraction social-démocrate il n'y avait pas de représentants du prolétariat polonais. Mais en sa qualité de représentante de tous les travailleurs, sans distinction de race, de religion ou de nationalité, elle se considérait aussi comme représentant la classe ouvrière polonaise, qui n'avait pas d'autres défenseurs dans la Douma. Et les deux fractions socialistes polonaises (*la Social-démocratie du Royaume de Pologne et de Lithuanie,* ainsi que *le Parti socialiste polonais*) reconnurent de leur côté la fraction social-démocrate comme représentant du prolétariat de Pologne.

Il va de soi que les social-démocrates prirent la défense des droits de la nationalité polonaise dès que l'on essayait de les violer. Un incident caractéristique eut lieu sur ce terrain entre la fraction social-démocrate et le Kolo polonais. Un cent-noir polonais, le député national-démocrate Dymscha, demanda à ce que les Polonais eussent au royaume de Pologne le libre accès aux charges judiciaires. Le ministre répondit que les Polonais « encombraient » les tribunaux russes. Dymscha insista pour son ordre du jour de passage à la discussion, par articles, du budget de la justice, en y joignant un vœu en faveur de la libre admission des Polonais dans la catégorie des chats-fourrés. C'est alors que Guéguétchkori déclara qu'au fond la fraction social-démocrate partage le vœu de Dymscha, bien qu'elle tient à remarquer que la formule rétrécit la question, puisqu'elle ne parle que des Polonais et passe sous silence les autres nations qui habitent la Pologne, par exemple les Juifs, Lithuaniens, etc. Mais comme la formule de Dymscha suppose le vote *en faveur* du budget de la Justice, la fraction social-dé-

mocrate ne saurait la voter et exprime son étonnement au sujet de ce que, après la sortie injurieuse du ministre à l'égard de la nation polonaise, le Kolo propose de voter le budget de son département. A propos de cette décision les social-patriotes polonais, y compris les députés galiciens du Reichsrath autrichien, avec Daszynski et Diamant en tête, ouvrirent une campagne de calomnies contre la fraction social-démocrate, mais ils reçurent une riposte méritée, non seulement des députés social-démocrates (insérée aussi dans le *Vorwärts*), mais aussi des *ugodowci* (modérés) polonais, qui reconnurent que, dans tout cet incident, c'étaient les social-démocrates russes et non les députés polonais de Kolo qui avaient défendu la dignité de la nation polonaise.

On sait que le gouvernement et les nationalistes russes avaient décidé de procéder à un « quatrième partage de la Pologne », en y arrachant un morceau sous le nom du gouvernement de Chelm. A ce propos, la fraction social-démocrate fit une déclaration de principe où elle insistait sur ce que de telles questions, touchant au remaniement des frontières, doivent être tranchées par le vote libre de toute la population majeure, sans distinction de sexe, race ou religion. L'orateur social-démocrate proposa même de rejeter le projet du gouvernement sans renvoi à la commission. Le légiste « cadet » Maklakoff fit des objections à cette proposition au point de vue de la « légalité », mais Guéguétchkori riposta à ces élucubrations lamentables en proclamant le droit des social-démocrates de rejeter sans les discuter les projets de loi manifestement provocateurs et qui frappent une nation entière.

Les social-démocrates prirent aussi la défense de la nationalité polonaise lors de la discussion de l'interpellation sur la prise de force de l'église catholique d'Opolié par les prêtres russes et pendant la discussion du projet de loi sur l'introduction du zemstvo (1) dans les gouvernements d'Occident. Dans ce projet, comme disait le

(1) Correspond aux Conseils généraux de France.

camarade Pokrovsky, « sont cyniquement violés les droits des Juifs, tacitement lésés les droits des petites nationalités, des lithuaniens et des lettons, peu consciencieusement partagées les places entre Russes et Polonais, et encore une partie des places n'était concédée qu'à la seule noblesse polonaise ».

Pendant la discussion du projet de loi sur l'introduction de la loi municipale dans le royaume de Pologne, Jaronsky, au nom du Kolo polonais, lut démonstrativement une déclaration dans laquelle il se prononçait, à l'instar de la commission de la Douma, en faveur de la restriction des droits de la population juive. Cette incartade honteuse du Kolo polonais qui est imbu d'esprit réactionnaire et nationaliste au même degré que les cent-noirs russes, ajouta le dernier trait à la physionomie de cette triste fraction, ce qui, d'ailleurs, ne faisait de doute pour personne. La fraction social-démocrate eut plus d'une fois à protester contre la prétention insolente de cette clique réactionnaire national-démocrate qui prétend représenter tout le peuple polonais, y compris la classe ouvrière, et qui ne représente en réalité que la noblesse réactionnaire et la partie arriérée de la bourgeoisie polonaise.

Mais il va de soi que *les social-démocrates ont défendu les droits de la nation polonaise, malgré le caractère odieux de la délégation polonaise dans la troisième Douma.* La dernière bataille fut livrée par la fraction social-démocrate à ce sujet au gouvernement russe, à propos du rachat par l'Etat du chemin de fer Varsovie-Vienne. Pokrovsky fit ressortir que, tout en restant partisans convaincus de la mise en régie des services publics, à la différence des « cadets » qui dans ce cas se couvrirent par des considérations prétendues de principe et votèrent le projet de Kokovtzoff, se moquant ainsi des intérêts de la démocratie et de la nation polonaises, les social-démocrates ne tombent pas dans le doctrinarisme et ne *se prononcent pour la nationalisation des entreprises que sous le régime démocratique.* Au nom de la démocratie et du prolétariat polonais, au nom des ouvriers dont la condition, surtout politique et morale,

empirerait nécessairement sous le régime bureaucratique russe, les députés social-démocrates ont tenu non seulement à voter contre, mais aussi à protester énergiquement contre le rachat de ladite ligne.

c) LA QUESTION JUIVE

Ç'aurait été une chose tout à fait vaine que de poser la question juive dans toute son ampleur devant la troisième Douma. Et même si on était parvenu à y faire discuter cette question à fond, il est très probable que cette représentation « nationale » élue en vertu de la loi du 3 juin, aurait apposé son estampille sur la restriction ignominieuse de la nation juive. Cela appert de toute la conduite des octobristes qui, bien que leur programme renferme un article sur l'égalité des Juifs (!), n'eurent pas honte de se prononcer systématiquement dans la Douma pour la restriction des droits des Juifs et en prirent même plus d'une fois l'initiative. C'est ce qui incita le député Béloоussoff à parler des « spéculateurs, arrivistes et fripons » qui se couvrent du pavillon antisémite et à indiquer qu'il existe plus d'union entre l'artisan et le prolétaire juif d'une part et l'opprimé et l'affamé ouvrier ou paysan russe d'autre part, qu'entre le comte de Bobrinsky et le paysan qu'il exploite.

Au cours de la quatrième session fut enfin déposé dans l'ordre d'initiative parlementaire le projet de loi abolissant les règlements qui restreignent le droit des Juifs de se fixer et de changer leur domicile. Il est caractéristique que plusieurs octobristes avaient signé ce projet il y a un an. Pokrovsky appela l'attention sur le silence significatif du centre qui avait l'intention d'enterrer le projet dans le tombeau de la commission et il proposa à la Douma, au nom de la fraction social-démocrate, d'exprimer le vœu que le gouvernement fît cesser immédiatement les explusions des Juifs sur tout le territoire du pays. Toute la politique antijuive, au dire de l'orateur, était inspirée par la noblesse réactionnaire et n'était autre chose qu'un atout politique dans les mains du gouver-

nement menacé du soulèvement populaire. La dernière bacchanale des persécutions qui ont assailli les Juifs s'explique par la consolidation de la réaction qui, avec l'ouverture de la troisième Douma, avait senti sous ses pieds un terrain plus ferme. L'orateur dénonce ensuite l'hypocrisie des octobristes, de ces ennemis cachés de l'égalité des Juifs, stigmatise la conduite honteuse du Kolo polonais qui se prononça pour la restriction des droits civils des Juifs et raille l'opposition « responsable » (cadets) qui est restée fidèle à elle-même dans cette question et y continue sa tactique de coquetteries avec le centre. « Le peuple juif, dit l'orateur en terminant, n'a pas à attendre son émancipation de la troisième Douma, il faut le dire une fois pour toutes, il n'y a pas à attendre de faveurs ni de la Douma ni du gouvernement. Le seul salut, le seul espoir, le seul moyen pour les masses du peuple juif, c'est de s'unir aux masses populaires de toutes les nationalités qui habitent la Russie pour la lutte solidaire contre l'ennemi commun, le gouvernement actuel. »

Tandis qu'une partie de la Douma proposait d'abolir le « cercle de l'habitat juif permanent », l'autre trouvait que les Juifs étaient encore traités avec trop de complaisance. C'est dans ce sens que la droite a interpellé Stolypine en 1908, ce qui obligea Guéguétchkori à dire que cette interpellation adressée au gouvernement qui a provoqué des pogromes et enlevé aux malheureux Juifs leurs derniers droits, ne saurait être considérée autrement qu'une moquerie. Au nom de la fraction social-démocrate, l'orateur proposa de reconnaître l'urgence de l'interpellation pour la discuter et la rejeter *illico*. Mais les octobristes préférèrent s'esquiver et votèrent contre l'urgence.

Les social-démocrates prirent la défense de la nation juive dans bien d'autres cas. Entre autres, Kouznétzoff, protestant au nom des ouvriers et de larges couches de la population contre les paroles sauvages du député centnoir Markoff qui traita les Juifs de nation criminelle, riposta : « La nation juive ne fut jamais criminelle devant le peuple russe. Criminels devant le peuple russe sont plutôt le député Markoff avec la fraction de la droite. » Bé-

loussoff protesta contre la honteuse déclaration antisémite du député polonais Jaronsky dont nous avons parlé plus haut. Aussitôt, dit-il, qu'il s'est agi de restrictions nouvelles pour les juifs, nous avons vu un tableau sans précédent même dans les annales de la troisième Douma, notamment les embrassements fraternels entre l'évêque orthodoxe Ewlogie et Dymscha, entre les national-démocates polonais et les cent-noirs russes. Et cela après toutes les insultes et persécutions supportées par la nation polonaise! Est-ce qu'une nation civilisée a peur de ce que dans plusieurs bourgs de Pologne où il y a près de 90 p. 100 de la population juive, la majorité dans la délégation permanente (bureau) du conseil municipal (ouprava) appartienne aux Juifs? « Les instincts zoologiques triomphèrent des conquêtes de la civilisation, et sous l'enveloppe d'un Polonais civilisé il se trouva le député Zamyslovsky » (1).

La chute morale de la troisième Douma se manifeste avec la plus grande clarté par le fait d'une demande d'interpellation déposée par la droite (en avril 1911) sur le prétendu meurtre rituel d'un garçonnet nommé Youschtschinsky, à Kiew, et par la conduite évasive des octobristes à l'égard de cette interpellation qui est honteuse même pour la troisième Douma, puisqu'elle nous ramène aux époques les plus sombres du Moyen âge. Le centre, sans renoncer à sa « tranquillité et à son objectivité » habituelles, se prononça contre l'urgence que signalaient les auteurs de l'interpellation et pour son renvoi à la commission. Mais Guéguétchkori, au nom des social-démocrates, déclara: « Messieurs, nous voterons l'urgence de cette interpellation parce que nous ne voulons pas, ne fût-ce que pour un seul moment, admettre la pensée qu'elle puisse faire le tour normal établi pour les interpellations. Il nous semble que si nous permettons à cette interpellation, en votant contre son urgence, de passer mécaniquement dans la commission, cela donnera l'impression qu'il y

---

(1) Ancien procureur, un des leaders de la droite, cent-noir féroce et vile.

aurait pour la Douma, pour certaines fractions, quelque chose qui exige des explications et des discussions dans la commission d'interpellations. Messieurs, nous ne pouvons ni ne voulons admettre cette pensée. Nous savons, messieurs, que depuis plusieurs années cette tribune devient pour ce côté-ci (*l'orateur désigne la droite*) l'endroit d'où on se permet avec insolence de souiller tout ce qu'il y a de plus pur, tout ce qu'il y a de juste et tout ce qu'il y a de haut dans la vie russe. Vous vous rappelez, messieurs, que ces représentants de l'obscurantisme s'étaient permis d'insulter la jeunesse universitaire russe, la femme russe, etc. ; mais la journée d'aujourd'hui, cette interpellation qui fait l'objet de notre délibération, a dépassé toutes les possibilités. On voit que l'insolence de ces messieurs n'a pas de bornes, il se trouve qu'ils sont capables de tout, qu'ils ont définitivement perdu figure humaine. Mais il y a un autre côté dans cette question-là : la conduite du gouvernement y est très caractéristique. Vous vous rappelez, messieurs, que lorsque nous eûmes présenté notre interpellation sur l'Union du Peuple Russe et prouvé avec faits à l'appui que cette union, cette bande de voleurs et d'assassins... alors le gouvernement ne se trouva pas... lorsque nous eûmes démontré... alors le gouvernement ne se montra pas et ne donna aucune réponse (1). Nous détestons et méprisons autant l'interpellation que ses auteurs. Avec indignation, avec mépris, nous rejetons le produit ignoble de ces messieurs. »

Comme on pouvait s'y attendre, la tactique des octobristes ne tarda pas à porter ses fruits. Avec le temps, l'insolence des droitiers augmenta et le 7 novembre 1911 ils présentèrent une nouvelle interpellation sur les menées illégales de la police de Kiew qui auraient tendu à cacher les véritables assassins de Youschtschinsky (2).

---

(1) Les ... marquent le bruit fait par la droite et qui couvrait la voix de l'orateur.

(2) Il est établi que Youstchinsky fut tué par quelques membres d'une bande de voleurs (à laquelle appartenait aussi sa mère) qui craignaient qu'il ne les dénonçât à la police.

L'octobriste Lutz (candidat au portefeuille de l'adjoint au ministre de la Justice) qui, paraît-il, s'était entendu d'avance avec Zamyslovsky (l'auteur cent-noir de toute cette agitation antisémite), proposa à la Douma de fixer un délai de dix jours pour la discussion de cette interpellation, ce à quoi Zamyslovsky s'empressa de se rallier. Mais au nom des social-démocrates, Guéguétchkori protesta avec énergie contre cette proposition qui n'était avantageuse qu'aux cent-noirs. Il avait suffi dans la commission d'un seul contact de la critique avec leur première interpellation pour que cette misérable créature de ces misérables pogromstschiks (1) s'envolât en fumée. Ils n'ont même pas besoin de motiver leur interpellation par des considérants de fait ou de droit ; il ne leur importe que d'acquérir la possibilité de faire l'agitation de *pogrome* dans le pays, et la fixation par la Douma d'un délai déterminé pour la discussion de leur interpellation leur donne justement cette possibilité. C'est pourquoi il faut que la Douma rejette non seulement l'urgence, mais aussi le délai.

Mais la majorité resta sourde à cet appel et montra ainsi qu'elle n'est pas contre les pogromes et a perdu depuis longtemps figure humaine.

Il est caractéristique que, lorsqu'à la veille de la dissolution de la troisième Douma, la gauche demanda qu'on discutât cette interpellation malheureuse pour en finir avec cette affaire une fois pour toutes, la majorité réactionnaire s'esquiva de nouveau et refusa de discuter !

---

(1) Pogromstschiks veut dire fauteurs des pogromes, « décerveleurs ».

IX

La politique extérieure. — La question agraire. La question ouvrière.

Il nous est absolument impossible de passer en revue toute l'activité de la fraction social-démocrate au sujet des questions qui se débattirent dans la troisième Douma pendant les cinq années écoulées. C'est pourquoi nous sommes forcés de passer sous silence les discours des députés social-démocrates sur l'instruction publique, la question du militarisme et de la puissance navale, sur l'alcoolisme, etc., etc. Mais nous croyons que la véritable physionomie de la fraction social-démocrate s'est déjà assez dégagée de tout ce qui précède. Pour la compléter, nous dirons quelques mots sur trois questions des plus graves : la politique extérieure, la question agraire et la question ouvrière.

a) LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Dans leur critique de la politique extérieure russe, les députés social-démocrates s'efforçaient toujours de lier la politique extérieure à la politique intérieure et de montrer que c'est cette dernière qui détermine le caractère et la direction de la diplomatie russe.

Izwolsky aimait à jouer le rôle d'un ministre constitutionnel qui veut travailler d'accord avec le « parlement ». Cela s'explique par ce fait qu'il fallut alors rétablir le prestige de la diplomatie russe, presque irrémédiablement compromis après la guerre russo-japonaise. Le gouvernement sentit le besoin d'avoir recours à de nouvelles formes pour la défense des vieux intérêts, surtout dans les questions internationales sur lesquelles la bourgeoisie européenne exerce un certain contrôle, vu que c'est elle qui procure au gouvernement russe le nerf de la guerre —

l'argent. Or, ce jeu innocent et purement verbal ne put séduire que les « cadets » naïfs ou voulant être naïfs, mais il ne réussit pas à tromper les députés social-démocrates, qui jugent les questions de politique extérieure au point de vue du socialisme international. Il suffit à M. Izwolsky de faire une allusion à certains éléments qui déterminent la politique sans appartenir au département diplomatique (c'est-à-dire à la camarilla) pour que M. Miloukoff fût transporté de joie et exprimât l'espoir que désormais les affaires diplomatiques recevraient un cours normal. Mais Tschchéïdzé montra qu'il n'y a pas de place pour l'optimisme puisque les conditions n'étaient pas changées et qu'elles permettaient à la camarilla, « aux diplomates irresponsables », de jouer un rôle décisif, comme avant la guerre avec le Japon.

La fraction social-démocrate protesta énergiquement contre la construction du chemin de fer de l'Amour, comme œuvre nuisible à la classe ouvrière et paysanne et avantageuse aux seuls nobles qui veulent transporter l'excédent des populations paysannes du centre dans les régions frontières, avantageuse aussi pour la bourgeoisie arriérée qui, incapable de faire concurrence à l'Occident, s'élance vers l'Orient peu civilisé. D'un autre côté, ce projet ayant revêtu un caractère urgent après la guerre russo-japonaise, il est clair que nous avons en perspective une nouvelle aventure diplomatique et guerrière. A présent le gouvernement russe tend à la restauration de l'ancien régime, et comme celui-ci a reçu le coup mortel en Extrême-Orient, ses défenseurs veulent prendre leur revanche et rétablir ainsi leur prestige affaibli. Mais les résultats de cette nouvelle aventure asiatique seront tout contraires, puisque le chemin de fer projeté ne servira qu'à conduire les Japonais dans l'intérieur du pays, de même que le chemin de fer mandchourien les avait convoyés vers la Mandchourie. Voilà pourquoi le nouveau chemin de fer provoque les Japonais et ainsi il se dessine en Extrême-Orient une nouvelle guerre dont la responsabilité doit retomber sur le gouvernement et sur ses partisans.

La critique générale du budget du ministère des Af-

faires étrangères était d'ordinaire présentée par le camarade Pokrovsky ; celui-ci, dès la première session, caractérisa la politique extérieure russe, non seulement pendant la période « constitutionnelle », mais aussi durant tout le XIXe siècle. Après avoir indiqué la liaison inséparable qui existe entre la politique intérieure et extérieure du gouvernement russe, il la définit comme une politique de classe poursuivant les intérêts des groupes privilégiés et négligeant complètement ceux des masses populaires. Pendant tout le XIXe siècle la politique extérieure de la Russie avait servi de boulevard à la *réaction politique* de l'Occident, ne reculant même pas pour cela devant l'intervention armée (comme en Hongrie en 1849). A présent il n'y a plus de place pour les menées de la réaction politique russe en Occident, mais il se dessine devant elle une autre tâche aussi respectable, à savoir l'appui à porter à la *réaction sociale.* Les « junkers » allemands et les bourgeois français considèrent pleins d'espoir le poing russe cuirassé comme un rempart contre les empiétements des socialistes et des démocrates de ces pays. *C'est en Orient que la Russie reste en ce moment le rempart de la réaction politique.* En Perse, en Turquie et en Chine la politique russe prend toujours la défense de l'absolutisme contre les mouvements d'émancipation populaires (ce discours fut prononcé à la fin de 1907). Par de nombreux exemples l'orateur montra que la politique réactionnaire du gouvernement russe provoque parmi tous les peuples des sentiments de colère et de haine à l'égard de la Russie et prépare ainsi de rudes épreuves au peuple russe.

Après la destruction du medjilis persan par les cosaques du colonel Liachoff la fraction social-démocrate dénonça dans une interpellation le triste rôle de cet agent du gouvernement russe, à la fois agent provocateur à la solde de l'autocratie persane et exécuteur des basses œuvres de la réaction. Bien que cette interpellation n'ait pas eu de résultats immédiats, elle posa bien la question et dégagea devant l'histoire et devant le monde civilisé la responsabilité du peuple russe en général et de la social-démocratie en particulier.

b) LA QUESTION AGRAIRE

Une des causes principales des conflits entre le gouvernement et les deux premières Doumas, ainsi qu'au sein de ces Doumas elles-mêmes, résidait dans le désir des propriétaires de ne pas admettre la solution radicale de la question agraire. On sait qu'après la dissolution de la première Douma Stolypine avait promulgué le fameux oukase du 9-22 novembre 1906, que la troisième Douma transforma ensuite en loi de 14-27 juin 1910. L'essentiel de cette mesure contre-révolutionnaire consistait dans la dissolution, ou plutôt la destruction violente de l'ancienne commune rurale (que le gouvernement s'efforçait au contraire de maintenir avant la révolution de 1905) et dans la possibilité offerte aux gros paysans de s'emparer des terres au détriment de la masse; il s'agissait de former ainsi une nouvelle couche de riches petits propriétaires ruraux, élément conservateur et monarchiste par excellence; d'introduire un antagonisme permanent au sein de chaque village; de briser l'élan commun de la masse paysanne, autrefois presque uniforme, et de paralyser ainsi son assaut de la grande propriété foncière des pomiéstschiks qui, en 1905, avait failli aboutir à l'expropriation des seigneurs russes. Sous ce rapport la troisième Douma se solidarisa complètement avec le gouvernement, et on conçoit aisément que la fraction social-démocrate ne ménagea pas ses critiques à cette législation antipaysanne et réactionaire qui, pourtant, se targuait du désir de contribuer à l'évolution des forces productives dans l'agriculture russe (laquelle est, en effet, très arriérée). Dans cette critique les députés social-démocrates développaient la nécessité de deux mesures principales : abolition de tous les restes de servage (qui se sont encore conservés en Russie, surtout dans les conditions agricoles) et aliénation obligatoire et sans indemnité des terres privées.

Les orateurs de la fraction montrèrent que la législation agraire de la Douma, loin d'abolir les conditions de servage existant encore dans la campagne russe, détruit la commune rurale pour briser la solidarité du « mir » pay-

san. Il faut que les paysans reçoivent la terre non à des prix exorbitants augmentés par l'action de la *Banque* soi-disant *Paysanne,* mais à l'aide du passage gratuit de toutes les terres privées dans les mains des laboureurs; de l'autre côté, il faut que toute la vie de campagne soit démocratisée, que les différences de corps soient abolies, que les paysans soient proclamés égaux en droits à tous les autres citoyens et libérés de la tutelle oppressive de la noblesse et de la bureaucratie. Ainsi le côté économique et le côté politique de la question paysanne seront résolus en même temps. En dehors de ces réformes essentielles, aucune amélioration réelle dans la vie des paysans n'est possible.

Le député Béloussoff, dans un discours substantiel et bourré de chiffres, montra que toute la législation agraire russe est dictée par les intérêts du groupe relativement peu nombreux des grands seigneurs fonciers et que le seul moyen d'en finir avec ce système c'est la confiscation des *latinfundia* au profit du peuple. « Nous sommes très loin du désir de vous convaincre, dit-il en terminant, et d'insister auprès de vous sur le rejet de l'oukase du 9 novembre; vous détenez à présent le pouvoir, vous possédez la force organisée de l'Etat, et les masses paysannes contre le mouvement d'émancipation desquelles cet oukase est dirigé ont une fois de plus à apprendre l'*a b c* de la lutte sociale auprès de la noblesse; or, cet *a b c* dit que dans l'Etat moderne et dans la société actuelle c'est la force qui dicte les lois, c'est la force qui crée le droit, et qu'il faut accumuler les forces et les organiser. »

Se basant sur les mêmes principes, la fraction protesta contre la politique d'émigration du gouvernement. Les députés social-démocrates firent ressortir que cette politique est dictée non par les intérêts des paysans qui émigrent en Sibérie, mais par ceux des junkers russes. La réclame faite par le gouvernement en 1906 en faveur des émigrations fut provoquée par le désir d'éviter de satisfaire aux besoins de terre des paysans, d'éviter la remise aux paysans des terres privées, de celles d'Etat, de domaines et de celles des monastères. D'un autre côté, les social-démocrates indiquaient que la « transplantation » des paysans sans plan ni système n'amène que la ruine en

masse des émigrants et que le gouvernement, tout en gardant les terres des pomiéstchiks à l'intérieur de la Russie, exproprie les terres des autochtones d'Asie et viole les intérêts sérieux des vieux habitants de Sibérie.

Il est tout naturel que la Douma noire ne se soit jamais intéressée à la condition du prolétariat rural; c'est Béloussoff qui, au nom des social-démocrates, posa le premier cette grave question et mit au jour l'horrible situation de cette catégorie de la classe ouvrière le plus honteusement exploitée. C'est alors qu'il déposa, au nom de la fraction, l'ordre du jour suivant: « Etant donné: 1) le caractère de classe étroit de la loi du 12 juin 1886 sur le louage pour travaux agricoles conçu exclusivement dans le sens de la défense des intérêts de l'entrepreneur et ne protégeant nullement les intérêts de l'ouvrier; 2) l'absence de contrôle gouvernemental qui protégerait les intérêts du travail dans la production agricole; 3) l'absence de droit de coalition et de grève pour les ouvriers ruraux comme moyen de défense de leurs intérêts — la Douma reconnaît désirable et nécessaire l'élaboration d'une nouvelle loi sur le louage d'ouvrage agricole, ainsi que celle d'une loi admettant les coalitions et les grèves des ouvriers ruraux, trouve désirable d'étendre le contrôle de l'inspection du travail sur la production agricole, et passe à la discussion de l'article suivant » (de la loi sur la justice locale).

c) LA QUESTION OUVRIÈRE

Si la troisième Douma négligeait ainsi les intérêts des paysans, elle s'occupait encore moins des questions ouvrières. Elle n'avait aucune sympathie pour cette classe turbulente qui avait joué un rôle prépondérant dans la révolution de 1905 et elle ne nourrissait, d'autre part, aucun espoir de gagner jamais les prolétaires comme électeurs, vu que le prolétariat témoigna plus d'une fois son attachement profond et inaltérable à la social-démocratie. Lors de l'élection de la commission ouvrière de la Douma, la fraction social-démocrate demanda qu'on mît avant tout à l'ordre du jour les projets de loi sur la liberté des syndicats professionnels (qui sont systématiquement persé-

cutés par l'administration), sur la liberté de grève, ensuite que la commission discutât la question de protection des femmes et des enfants, celle de la limitation de la journée de travail, de la réorganisation de l'inspection du travail, transformée en organe de mouchardage policier, et enfin la question très urgente du chômage.

Les députés social-démocrates profitèrent de la discussion des budgets des divers départements pour traiter à fond les questions touchant la condition et les intérêts des ouvriers qui y sont occupés ; on sait que la situation des ouvriers occupés dans les entreprises d'Etat est dans la plupart des cas beaucoup plus triste que dans les entreprises privées mêmes. Ainsi le camarade Yégoroff prit la défense des ouvriers mineurs de l'Oural du milieu desquels il est lui-même sorti ; Bélooussoff parla en faveur des ouvriers des postes, télégraphes et téléphones ; Kouznétzoff et Zacharoff, des ouvriers de la voie ferrée. Polétaïeff et Kouznétzoff parlèrent de la situation générale du prolétariat russe créée par la politique du gouvernement et notamment par celle du ministère nouveau-né du commerce et de l'industrie, qui n'est qu'un comité nouveau de la classe capitaliste créé pour duper et mater les ouvriers. Ils montrèrent que toutes les réformes touchant la protection du travail avaient été arrachées au gouvernement par le mouvement gréviste, en sorte que la sollicitude du gouvernement est directement proportionnée à l'énergie et au degré d'organisation de la classe ouvrière. Sitôt que cette énergie s'affaiblit, le gouvernement s'empresse de reprendre aux ouvriers toutes leurs conquêtes, et le ministère du commerce et de l'industrie récemment créé procède de la même façon. L'institution de l'inspection du travail se transforma en organisation purement policière ; lorsque les inspecteurs se mêlent aux conflits entre les ouvriers et les capitalistes, c'est toujours dans l'intérêt des patrons. Quant aux inspectrices pour la protection du travail des femmes, il n'en existe point en Russie. Tout autrement se conduit le gouvernement envers les industriels. Il va à l'encontre des toutes les réclamations des capitalistes, il soutient les syndicats, trusts, cartels et unions des entrepreneurs, bien que leurs tendances

soient hostiles aux intérêts de la masse des populations ; au contraire, toutes les tentatives d'organisation ouvrière sont étranglées sans merci. La classe ouvrière n'attend rien ni du gouvernement ni de la troisième Douma ; elle sait qu'elle ne peut atteindre l'amélioration de son sort que de son activité propre tant sur le terrain économique que politique ; pour arriver à leur but, les ouvriers lutteront comme auparavant, sans reculer devant la grève générale.

Mais la chasse aux organisations ouvrières allant toujours son train, la fraction social-démocrate adressa le 4 avril 1908 une interpellation au ministère sur les persécutions dirigées contre les unions professionnelles ouvrières. « Le règlement provisoire » du 4 mars 1906, qui remplace en Russie la loi sur les sociétés et unions, met les syndicats ouvriers dans une position très difficile et ne leur accorde que des droits minimes, tout à fait insuffisants pour la défense sérieuse de leurs intérêts économiques. Mais même ces droits minimes leur sont enlevés par les « conseils locaux de sociétés et d'unions » et par l'administration locale. Les refus d'enregistrement sans motif et sans demande d'explication aux personnes intéressées, les perquisitions, les arrestations, les expulsions par voie administrative des membres les plus actifs des unions existantes, les suspensions arbitraires des journaux professionnels et la fermeture des sociétés ouvrières, tels sont les procédés ignobles employés par le gouvernement pour briser les velléités d'organisation ouvrière, celle-ci fût-elle purement économique et professionnelle. Ces répressions augmentèrent surtout après la publication de la circulaire du département de police où il était enjoint à l'administration locale de prêter une attention toute particulière à la composition et à l'activité des unions professionnelles, de n'admettre leur légalisation qu'en cas d'absence indubitable de tous rapports avec le parti social-démocrate et de les dissoudre après leurs premières tentatives d'écart des limites d'action assignées par la police.

Pendant la discussion de cette interpellation (retenue par la commission pendant un an et demi), le chef des gendarmes, le fameux Kourloff, fit apparaître le spectre rouge et assura la Douma que les syndicats professionnels

russes ne sont qu'une filiale du parti social-démocrate : « Si le gouvernement ne prend pas des mesures à temps, nous aurons de nouveau la grève générale d'abord et l'insurrection armée, peut-être, ensuite. » Les orateurs social-démocrates dévoilèrent les mensonges et l'hypocrisie du gouvernement qui persécute les unions même quand elles se bornent à une action purement économique et mutualiste. Si le camarade Tschchéïdzé insista surtout sur la neutralité des sociétés professionnelles, Pokrovsky d'autre part fit ressortir la solidarité et l'union des organisations économiques et politiques du prolétariat : « Oui, dit-il, cette union existe sans doute, et vous ne l'abolirez jamais par des mesures policières... Tout le mouvement professionnel dans son développement intellectuel et d'organisation tend sûrement au contact étroit avec les partis politiques socialistes... Le milieu ouvrier constitue le milieu naturel pour le parti du prolétariat. Pour Pourichkévitch, ce milieu naturel est fourni par la noblesse réunie, tandis que pour MM. Goutchkoff et pour les barons Tisenhausen, par le milieu des meuniers, sucriers et autres industriels. »

Les octobristes eux-mêmes furent obligés de donner tort au gouvernement et de l'inviter à observer la loi (la loi russe !) à l'égard des syndicats ouvriers ; mais, bien entendu, il ne tint aucun compte des paroles hypocrites de sa majorité et continua sa politique de tracasseries envers les organisations prolétariennes, si bien qu'à présent, à la veille des élections pour la quatrième Douma, celles-ci sont presque entièrement dissoutes.

Ainsi la classe ouvrière est privée de son point d'appui avant la campagne électorale.

De toutes les lois qui intéressent la classe ouvrière, la Douma noire n'en adopta que trois, et encore deux d'entre elles (les lois sur l'assurance) ne présentaient rien de nouveau, vu qu'elle ne firent que réunir ensemble des dispositions législatives qui existaient déjà auparavant. D'abord (1910) ce fut le projet de loi sur « le repos normal des employés de commerce », qui, au dire de la fraction social-démocrate, non seulement n'introduit aucune amélioration dans la situation des employés, mais bien au contraire la rend plutôt plus difficile, et est hostile à leurs intérêts.

Au lieu de la journée de huit heures demandée par les social-démocrates, la commission établit celle de dix heures, mais par des amendements elle la réduisit à rien. Le projet ne garantit aux employés que trois jours de repos absolu : à Noël, à Pâques et à la Pentecôte. Il accorde aux municipalités et à l'administration locale le droit de rapporter le repos hebdomadaire des employés en édictant des règlements obligatoires autorisant le commerce les jours fériés. Les employés n'ont qu'un tiers des voix dans les commissions locales mixtes qui admettent des exceptions et ils ne participent pas au contrôle sur l'application de la loi, etc. « Tout cela, disait la déclaration social-démocrate, enlève à cette loi toute importance au point de vue de la protection des employés de commerce contre l'exploitation excessive de la part des patrons, et c'est pourquoi la fraction social-démocrate votera *contre* le passage à la discussion par articles, estimant que, pour garantir le véritable repos normal des employés de commerce, il est nécessaire d'introduire par voie législative : 1° la journée de huit heures sans exception aucune ; 2° le repos hebdomadaire obligatoire de quarante-deux heures sans exception aucune ; 3° le contrôle réel sur l'observation de la loi effectué par les délégués des employés de commerce. »

A propos des lois sur l'assurance, il faut rappeler qu'une loi partielle en ce sens avait déjà été adoptée par la Douma en 1909 : c'était la loi sur l'assurance des ouvriers et employés occupés dans les entreprises industrielles du ministère des Finances (1). Malgré les protestations énergiques des social-démocrates, la Douma n'adopta que la première partie de ce projet touchant l'invalidité provoquée par des accidents ; elle ne discuta pas la deuxième partie, qui était surtout intéressante, puisqu'elle traitait des maladies professionnelles, ce qui constitue, dans la législation russe, un principe tout à fait nouveau dont la

(1) Euphémisme qui veut dire : occupés à mettre en bouteilles et à vendre l'alcool et l'eau-de-vie, cette base du « budget ivre » russe.

bourgeoisie ne voulait pas ; la Douma réactionnaire sacrifia, bien entendu, les intérêts ouvriers. Cette loi intéresse 130.000 personnes ; le Conseil d'Etat avait voulu biffer le mot « employés » et ne garder que les « ouvriers », ce qui réduisait ce nombre à 4.000, vu que la majorité des intéressés est formée par les 132.000 employés qui vendent l'alcool. Mais la Douma rétablit son texte primitif et le Conseil d'Etat (qui après la « crise constitutionnelle » de mars 1911 jouait à l'opposition contre Stolypine) n'insista pas.

Enfin vinrent les deux lois d'assurance, celle contre les accidents du travail et celle pour les cas de maladie. La fraction social-démocrate mena une campagne violente contre ces deux projets bureaucratiques présentant un mélange singulier des principes d'assurance et de tutelle policière et patronale. Inutile d'indiquer les détails de ces deux lois : leur caractère est évident après tout ce que nous avons dit sur la troisième Douma et sur la politique du gouvernement à l'égard de la classe ouvrière. Disons seulement, à propos de la première loi, que la majorité refusa d'inscrire les maladies professionnelles dans la catégorie des risques industriels et d'en dédommager les ouvriers. Quant à la deuxième loi sur les caisses d'assurance en cas de maladie, elle fut utile plutôt aux capitalistes ; elle les dégreva des dépenses pour la cure de leurs ouvriers qui leur incombaient auparavant et les imposa aux caisses nouvellement créées et mises sous la tutelle de l'administration et des patrons, quoique ce soient les ouvriers qui payent les trois cinquièmes des frais, tandis que les entrepreneurs n'en payent que les deux cinquièmes. Les députés social-démocrates qui livrèrent à la majorité un combat acharné à propos de ces deux lois ont développé un programme d'assurance d'après l'expérience des pays civilisés et surtout des partis socialistes internationaux. Mais tous leurs efforts restèrent vains et la majorité rejeta tout net les nombreux amendements proposés par la fraction social-démocrate.

Et ainsi la troisième Douma manqua une fois de plus à ses promesses et fit banqueroute morale.

X

Aperçu général sur la fraction social-démocrate dans la troisième Douma. — Ses adversaires et sa victoire.

Nous osons croire qu'après tout ce que nous venons de dire, la physionomie politique de la fraction social-démocrate de la troisième Douma est devenue un peu plus claire au lecteur. Comme nous ne disposions que d'une place limitée, il nous fut naturellement impossible de parler de toutes les manifestations d'activité de la fraction. Ce que nous tenons à indiquer, c'est que le côté, on pourrait dire *principal*, de son activité, fut le *développement d'interpellations* à propos des phénomènes plus ou moins graves de la vie politique qui troublaient la conscience publique ; la fraction devenait alors comme la personnification de cette conscience. Bien qu'en Russie le droit d'interpellation soit très restreint, et qu'il ne puisse porter que sur l'illégalité et non sur les buts et sur les raisons de la politique ministérielle, la fraction social-démocrate sut profiter de la loi même imparfaite pour en tirer tous les avantages possibles. Profitant de leur inviolabilité, les députés social-démocrates critiquèrent avec véhémence le gouvernement brutalement réactionnaire et sa majorité servile ; ils dirent leur fait à tous les ministres, dénoncèrent les abus criants de l'administration tant centrale que locale et arrachèrent leurs masques à bien des malfaiteurs publics. On peut dire que par la pratique constante du droit d'interpellation, *les social-démocrates maintinrent en Russie un minimum de liberté de la presse ;* car, quel que soit l'arbitraire administratif à l'égard des périodiques, les journaux peuvent encore insérer le plus souvent librement les discours et autres actes parlementaires, à condition, bien entendu, que rien ne touche

à la personne de l'empereur. C'est ainsi, par exemple, que les social-démocrates, en développant leur retentissante interpellation sur les menées du fameux colonel-condottieri, Liachoff, et sur l'arbitraire de la police lors des désordres universitaires, permirent à la presse de dénoncer les agissements criminels du gouvernement en Perse, ainsi que les actes illégaux du préfet de police de Saint-Pétersbourg.

Les députés social-démocrates furent souvent obligés d'user de la procédure parlementaire, de se servir parfois de ruse et même de jouer au plus fin. Ainsi, quoique la politique étrangère, selon la « constitution » vrai-russe ne soit pas de la compétence de la représentation nationale, puisqu'elle constitue l'apanage exclusif de la camarilla, les social-démocrates forcèrent le barrage et, par leurs interpellations sur la politique internationale, comme par exemple celle sur Liachoff, empiétèrent sur l'autorité du gouvernement et s'arrogèrent ou plutôt attribuèrent à la Douma entière *un nouveau droit,* qui n'est pas encore inscrit dans la charte actuelle russe. De même, par leurs interpellations sur la direction et les tendances de la politique intérieure, ils protestaient contre les limites étroites dans lesquelles les rusés auteurs de la loi fondamentale russe avaient enfermé ce droit essentiel du parlement ; ils frayaient un chemin plus large à la représentation nationale, sinon à l'actuelle, du moins à la future. Ainsi travaillaient-ils pour l'avenir.

Pour vous donner une idée approximative de la multiplicité et de la diversité des questions soulevées par ces interpellations, nous en citerons plusieurs. Sur la provocation : 1° sur Azef; 2° sur l'agent Chorolsky qui déposa des bombes chez les membres de l'union professionnelle d'Yékatérinoslaw ; 3° sur le meurtre de Stolypine. En ce qui concerne les agissement illégaux du ministère, de la police et de l'administration : 1° sur l'arrestation des délégués ouvriers au congrès contre l'alcoolisme après la clôture de celui-ci ; 2° sur l'arrestation des délégués ouvriers au congrès des médecins de fabriques, cette fois-ci avant l'ouverture du congrès (on peut juger par là du progrès de la légalité constitutionnelle en Russie!); 3° sur l'arrestation arbitraire des ouvriers de l'usine Piksch ; 4° sur l'expulsion des ouvriers juifs qui s'étaient mis en

grève à Riga et, par conséquent, avaient perdu leur droit de domicile — selon l'interprétation salomonienne de la police locale ; 5° sur l'arrestation du candidat social-démocrate à Moscou (Skvortzoff) ; 6° sur les faux commis par le juge d'instruction Lygine chargé d'instruire l'affaire dite « de la République de Novorossisk » (Lygine, convaincu de faux, obtint de l'avancement — car telle est la logique du gouvernement russe — et, encouragé sans doute par cette promotion, commit de nouveaux faux pendant le procès du Daschnakzutyun arménien qui se poursuivit plus tard devant le Sénat à Saint-Pétersbourg) ; 7° sur l'ostracisme touchant la langue géorgienne ; 8° sur les circulaires du département du travail qui abolissent la loi au détriment des ouvriers; 9° sur les événements tragiques dans la prison de Zerentouï (mort de Sazonoff) ; 10° sur le traitement barbare infligé aux prisonniers en général ; 11° sur la défense faite aux journaux par le préfet de police à Saint-Pétersbourg d'écrire quoique ce soit sur les désordres universitaires dans cette ville ; 12° sur la politique universitaire du gouvernement en général ; 13° sur les crimes, assassinats, pillages, incendies, etc., commis par les expéditions de répression dans les provinces baltiques en 1905-06 ; 14° sur l'assassinat du docteur Karavaïeff, ancien député travailliste, par les agents de l'Union du Peuple Russe avec la complicité des députés Gololoboff et Obrastzoff; 15° sur la contrainte du paiement des arrérages dus par les paysans de Viatka qui furent torturés et battus par la police ; 16° sur la violation de la loi fondamentale (article 96) par le gouvernement ; 17° sur la persécution des syndicats professionnels des ouvriers, etc., etc.

On voit par là que la fraction social-démocrate ne laissa passer sans protestation presque aucun des arbitraires du gouvernement, presque aucune violation plus ou moins flagrante des droits (pourtant si minimes) des citoyens russes par l'administration et ses agents. Quoique faible d'ordinaire, sa voix tonnait alors sur la surface de toute la Russie annonçant des revanches futures et montrait la vie incessante, l'énergie morale indomptable bien que déprimée de la classe ouvrière ramassant petit à petit ses forces

pour les mouvements prochains. Au point de vue des résultats immédiats, sa protestation pourrait être considérée comme une voix clamant dans le désert ; presque toutes ses interpellations, parce que présentées par les social-démocrates, furent vouées d'avance au rejet. Mais il en était tout autrement au point de vue de l'agitation, du réveil d'énergie dans les masses domptées et un peu découragées après les défaites sanglantes de 1905-07. La voix virile, franche et en même temps pondérée des députés social-démocrates, tout en pleurant les morts appelait les vivants à l'organisation, à la résurrection et au renouvellement de la lutte. C'est ainsi que leur courageuse insistance à propos de l'interpellation sur le sort de la fraction social-démocrate de la deuxième Douma fouetta la conscience publique et réveilla les énergies et les dévouements endormis. Les masses ouvrières furent émues par cette évocation des figures tragiques de leurs défenseurs livrés à l'ennemi et condamnés au bagne sans fondement et à huit clos par des sénateurs féroces dans leur servilité. Les meetings ouvriers qui avaient cessé depuis longtemps recommencèrent de plus belle ; les travailleurs, secouant leur somnolence, se mirent à organiser des réunions devant les portes des usines et dans l'intérieur des ateliers ; ils adoptèrent des résolutions de protestation qu'ils adressèrent ensuite à la fraction social-démocrate, comme à leur représentant naturel et reconnu.

Cette action de la fraction l'emporta au bout du compte sur les préjugés et le parti pris ; ses adversaires eux-mêmes furent enfin obligés de reconnaître son rôle utile et les services rendus au socialisme, tant russe qu'international. Nous ne parlons pas ici des détracteurs de la fraction qui l'accusaient de doctrinarisme, de violence excessive, d'attaques injustes et injurieuses à l'égard des libéraux fades à la façon des « cadets », de provocation aux réactionnaires vainqueurs, etc. La fraction n'avait pas à tenir compte de tels reproches venant du camp bourgeois; elle n'avait pas à complaire aux libéraux hypocrites ou indécis et encore moins à craindre d'irriter les puissants de la terre et la majorité réactionnaire de la Douma qui leur était dévouée. Au contraire, le fait que les discours et les

actes de la fraction social-démocrate provoquaient l'indignation et la fureur des réactionnaires et des oppresseurs, et que par sa violence elle faisait peur aux admirateurs du juste milieu, ce fait prouva qu'elle était sur la bonne voie. Car ce que ses adversaires de tout acabit appellent doctrinarisme et violence excessive n'est que fidélité aux principes socialistes, esprit de suite et démocratisme constant. Si la tactique de la fraction social-démocrate avait eu la malchance de plaire aux adorateurs de la massue ou aux crétins du loyalisme, ne serait-on pas fondé à croire que cette tactique n'était pas bonne et qu'elle devrait être changée ?

Malheureusement, la fraction fut aussi chaudement attaquée par certains camarades. Sans doute, on ne peut rien dire contre des attaques qui sont fondées; la critique la plus violente, si elle repose sur des faits réels, n'est que louable et même désirable, puisqu'elle détermine une émulation. Sans doute, dans la longue action de la troisième fraction, qui, du reste, s'est faite dans des circonstances défavorables, on peut trouver des côtés faibles, des erreurs, des déviations partielles. Mais il faut dire (ce que d'ailleurs beaucoup de farouches critiques de la fraction ont depuis avoué) que la plupart de ces reproches étaient dénués de tout fondement et ne s'expliquaient que par l'ignorance de la véritable action de la fraction et par l'esprit de partialité. Il se forma même un groupe spécial qui reçut le nom d'*otsowiste* (révoquant) parce qu'il proposa de révoquer la fraction sous prétexte qu'elle était plutôt nuisible au parti social-démocrate et au mouvement ouvrier, et qu'elle compromettait le parti au lieu de l'aider. Mais les otsowistes n'étaient pas seuls à attaquer furieusement la fraction; un certain nombre d'ouvriers à Saint-Pétersbourg, à Moscou et ailleurs, ainsi que beaucoup de réfugiés habitant l'étranger, accablaient d'attaques les députés social-démocrates, leur attribuant des méfaits dont ils n'étaient sûrement pas coupables.

Nous ne nous arrêterons pas ici à ces querelles qui, d'ailleurs, n'ont à présent qu'un caractère purement historique. Le reproche le plus grave fait aux députés social-démocrates portait sur leur absence prétendue de dévoue-

ment à leur parti, sur leur désir de ne pas compter avec les décisions des congrès du parti, etc. On a dit que la déclaration de la fraction (que nous avons en partie citée au chapitre V) constituait une violation complète de tous les principes social-démocrates, et notamment qu'elle passait sous silence la journée de huit heures et la Constituante (1). Même si nous reconnaissons que la formule de la déclaration, « véritable (et non fictive) protection de la classe ouvrière », est un peu vague, et que le silence sur la journée de huit heures est regrettable (ce que nous ne croyons pas), nous savons bien qu'il n'y avait pas là de reniement quelconque de la part de la fraction, qui toujours défendait les intérêts du prolétariat sous toutes leurs formes et avec vigueur, et qui plus d'une fois exposa la revendication de la journée de huit heures. Quant à la réclamation de la Constituante, nous reconnaissons volontiers que la formule « assemblée ayant plénitude de ses droits et élue par le suffrage universel, direct, secret et égal », ne la satisfait pas pleinement. Nous savons bien (ce que, d'ailleurs, la plupart des députés social-démocrates avoueront volontiers) que ce raccourcissement est dû en partie à l'état d'esprit déprimé des députés social-démocrates lorsqu'ils se sont trouvés pour la première fois devant cette assemblée hostile et brutale des pogromstchiks et des mouchards, isolés qu'ils se sentaient dans le pays, n'ayant derrière eux ni organisation, ni mouvement, ni espoir quelconque. Mais élever un vacarme étourdissant à propos de cet incident (pas grave, au bout du compte), mettre en mouvement l'Achéron à propos d'un acte où il n'y a pas à la vérité de quoi fouetter un chat, cela ne s'explique que par les conditions profondément anormales dans lesquelles le parti social-démocrate russe se débat déjà depuis plusieurs années.

En tout cas les actes qui suivirent de la fraction obli-

(1) On sait qu'avant et pendant la révolution de 1905 tous les partis révolutionnaires et démocrates réclamèrent la réunion d'une Constituante pour élaborer la nouvelle constitution politique de la Russie.

gèrent ses détracteurs à reconnaître sa bonne foi et sa fidélité, tant au programme qu'à la tactique traditionnelle du parti social-démocrate.

On reprocha, d'autre part, à la fraction de se borner exclusivement à son travail parlementaire et de ne rien entreprendre pour le parti en dehors des murs du Palais de Tauride. Quel fut le sens de cette accusation ? L'action de chaque fraction socialiste parlementaire fournit toujours matière à la propagande et à l'agitation dans le pays: c'est à cela surtout que se réduit l'action des fractions socialistes dans tous les parlements. Le processus lui-même d'élaboration de la conscience de classe du prolétariat ne se fait pas au parlement, mais dans le pays, et ce ne sont pas les députés qui contribuent avant tout à ce processus, mais de nombreux militants qui font partie des organisations locales, et la presse du parti.

Il est vrai que les députés, dans tous les pays libres, contribuent personnellement à la propagande et à l'agitation de leur parti. Ils le font au titre de simples militants, par cela avec peut-être plus d'autorité et de succès. L'inviolabilité des députés ne joue pas ici un grand rôle puisque, dans les pays libres, tout citoyen est inviolable indépendamment du titre de député et que partout existe la liberté de parole et de réunion. Est-ce que les députés russes jouissent des mêmes privilèges? Pas du tout. Et le sort de Kossorotoff nous le démontre. Du reste, que pourraient-ils faire en dehors des murs de la Douma? Organiser des réunions secrètes? Mais vu le développement actuel de la provocation et du mouchardage, il est hors de doute que si les députés avaient voulu organiser des réunions secrètes d'ouvriers, la police en aurait été informée avant les ouvriers eux-mêmes, et chacune de ces réunions se serait terminée au dépôt.

Sans doute les députés n'auraient pas redouté ce risque. Mais ici se pose une question naturelle : ce travail aurait-il été productif ? Qu'aurait gagné le parti si plusieurs députés, à peine parvenus à prononcer quelques paroles devant un petit nombre d'ouvriers, avaient été exclus de la Douma, et si la fraction, pourtant si faible, avait été encore plus affaiblie ? Tout homme raisonnable dira

qu'une pareille aventure n'eut été qu'une dépense de forces tout à fait improductive et inutile (1). D'autant plus que dans les réunions secrètes les députés n'auraient rien pu dire d'autre aux auditeurs que ce qu'ils disent au peuple du haut de la tribune parlementaire, où, comme nous l'avons vu, ils parlaient franchement, sans crainte et sans ménagement (2). Il est vrai que tous les discours social-démocrates n'arrivaient pas à la masse, surtout paysanne, parce que la presse bourgeoise, même soi-disant libérale, les passait sous silence ou les défigurait pour la plupart, et que la presse socialiste n'existait pas encore ou peu s'en faut (3). Mais c'est le devoir des militants de répandre, de populariser les discours et les autres actes de la fraction qu'elle fit au nom et en faveur du prolétariat. Ils ont d'ailleurs commencé à le faire ; et la fraction social-démocrate, à force d'agir avec courage et ténacité, impose à la masse le respect et l'affection des députés social-démocrates, les seuls qui dans la Douma noire se sont faits les porte-parole des revendications ouvrières et populaires. La fraction, peu nombreuse et faible, a remporté par son attitude digne la plus remarquable victoire ; elle força la plupart de ses anciens détracteurs et adversaires à renoncer à leur attaques et à reconnaître qu'elle avait bien mérité du prolétariat russe et universel.

---

(1) Plus d'une fois les députés social-démocrates demandèrent à l'administration la permission de convoquer leurs électeurs ou de tenir des réunions publiques pour y parler des questions qui intéressent l'opinion (et même des questions parfois scientifiques ou théoriques) ; mais, presque toujours, on leur opposa un refus formel, souvent sans motifs. Doux pays !

(2) Cela ne veut pas dire que les députés n'ont pas profité, maintes fois, des occasions pour entretenir des relations avec les organisations ouvrières, pour donner leurs comptes rendus aux électeurs, etc. Mais on comprendra aisément que, dans les conditions de la vie russe, cela ne se fait pas trop souvent et surtout qu'on ne parle pas de ces choses-là à haute voix et sur tous les toits.

(3) Ce n'est que dans ces derniers temps que plusieurs journaux socialistes se fondèrent à Saint-Pétersbourg ; ils sont naturellement brutalement persécutés par le gouvernement.

Les circonstances assignèrent à la fraction social-démocrate une sphère particulière de travail, et elle a fait dans cette sphère tout ce qu'elle a pu faire. Elle ne voulut qu'être l'écho du prolétariat, le porte-parole de ses souffrances, le défenseur de ses intérêts et le héraut de ses espérances. Elle déclara que le peuple ne parviendrait à obtenir quoi que ce soit par voie de composition avec les classes dominantes et que le sort du prolétariat était entre ses propres mains. Mais elle a pris à tâche, aux moments de dépression et de confusion politiques, de tenir haut et ferme le drapeau de lutte de la cause ouvrière, du socialisme et de la démocratie et de dénoncer l'action antipopulaire des partis dominants.

Car elle comprit très bien qu'elle n'était qu'une faible avant-garde déléguée du sein du peuple dans le camp ennemi, et si elle n'eut pas assez de forces pour protéger efficacement tous les intérêts vitaux du peuple, au moins se proposa-t-elle comme but de sauver son honneur.

Georges Stiékloff.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Avant-propos.. 3

I. — Les élections.. 5

II. — Les partis dans la Douma.. 10

III. — La fraction social-démocrate. L'hostilité du gouvernement à l'égard des députés social-démocrates... 18

IV. — La défense des droits des députés et de ceux de la représentation nationale en général. Pour la « constitution ».. 25

V. — Les premiers pas de la fraction social-démocrate. Sa déclaration. Sa tâche. La tradition.. 33

VI. — Les questions de la politique intérieure. La liberté personnelle. La terreur. La provocation.. 38

VII. — La justice russe. Les prisons. La peine de mort..... 49

VIII. — La question des nationalités. La question finlandaise. La question polonaise. La question juive.......... 54

IX. — La politique extérieure. La question agraire. La question ouvrière.. 68

X. — Aperçu général sur la fraction social-démocrate dans la troisième Douma. Ses adversaires et sa victoire. 79

Imp. coopérative ouvrière
26, rue Hermand-Daix

Villeneuve-Saint-Georges
(S.-et-O.)

SCIENCES SOCIALES

EXTRAIT DU CATALOGUE

de la Librairie Marcel RIVIÈRE et Cie

31, RUE JACOB ET 1, RUE SAINT-BENOIT — PARIS (VIe)

TÉLÉPHONE 740-37

COLLECTION

“ Les Documents du Socialisme ”

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

Albert THOMAS, Député de la Seine

Chaque volume in-18 de 72 ou 80 pages . . . . . . **0 fr. 75**

VOLUMES PARUS ·

I. **L'Unité coopérative,** par E. FOURNIÈRE.

II. **Le Socialisme et la Concentration industrielle,** par Hubert BOURGIN.

III. **La nationalisation des assurances,** par Etienne BUISSON.

IV. **Au pays du Soleil Levant,** par Fritz KUMMER. Traduit par Léon RÉMY.

V. **La civilisation socialiste,** par Ch. ANDLER.

VI. **Coopératives et Syndicats,** par MUTSCHLER.

VII. **Le Problème de l'Assistance publique en Angleterre,** par Sydney et Béatrice WEBB, traduit par H. BOURGIN.

VIII. **Essai de catéchisme socialiste,** par Jules GUESDE.

Cette bibliothèque fournira aux militants des études précises, simples, mais nourries de faits, sur les différents mouvements économiques et sociaux (coopération, socialisme, mutualité, municipalisme), sur l'histoire du socialisme, sur le développement capitaliste. Des traductions, des rééditions de textes fameux et difficiles à trouver, des publications statistiques alterneront avec les études originales. Rapidement, les « Documents du socialisme » formeront une collection indispensable à tout socialiste, à tout homme de science.

BIBLIOTHÈQUE
DU
Mouvement Prolétarien

Chaque volume in-16, de 64 pages au moins . . . . **0 fr. 60**

Par son format commode et son prix minime, cette collection s'adresse à ceux qui, dans tous les milieux, sont attentifs au mouvement social de leur temps et, spécialement, à cette partie du public qui n'a pas la possibilité d'aborder les gros travaux et de rechercher les articles spéciaux publiés sur ces questions.

Elle comprend des études descriptives, historiques, documentaires, théoriques, critiques, biographiques, etc.

VOLUMES PARUS :

I. **Syndicalisme et Socialisme,** Conférence internationale, par V. Griffuelhes, B. Kritchewsky, A. Labriola, Hubert Lagardelle et Robert Michels.

II. **La Confédération Générale du Travail,** 2e édition, 1910, par E. Pouget.

III. **La Décomposition du Marxisme,** 2e édition, 1910, par Georges Sorel.

IV. **L'action syndicaliste,** par Victor Griffuelhes.

V. **Le Parti socialiste et la Confédération du Travail.** Discussion, par Jules Guesde, Hubert Lagardelle et Edouard Vaillant.

VI. **Les nouveaux Aspects du Socialisme,** par Ed. Berth.

VII. **Les Instituteurs et le Syndicalisme,** par M. T. Laurin.

VIII. **La Révolution dreyfusienne,** par G. Sorel.

IX. **Les Bourses du Travail,** par Delesalle.

X. **Voyage révolutionnaire,** par V. Griffuelhes.

XI. **Les objectifs de nos luttes de classes,** par V. Griffuelhes et Louis Niel. Préface de Georges Sorel.

XII. **Le Mouvement ouvrier en Italie,** par Lanzillo.

XIII. **Le Sabotage,** par Em. Pouget.

COLLECTION

" Systèmes et Faits sociaux "

La Philosophie sociale de Renouvier, par ROGER PICARD, 1 vol. in-8 de 344 pages, br. .... 7 fr. 50

La Richesse de la France. Fortune et revenus privés, par H. DE LAVERGNE et PAUL HENRY, 1 vol. in-8 de 216 pages, br. 6 fr.

Race et Milieu social. Essais d'Anthroposociologie, par VACHER DE LAPOUGE, 1910, 1 vol. in-8 de 393 pages, br. .... 8 fr.

La Protection de la Maternité, par J. MORNET, 1910, 1 vol. in-8, br. .... 6 fr.

Le Programme socialiste, par KAUTSKY. Traduction RÉMY, 1910, 1 vol. in-8, br. .... 6 fr.

Le Chômage : causes, conséquences, remèdes, par H. DE LAVERGNE et P. HENRY, 1910, 1 vol. in-8, br. .... 8 fr.

Les Cahiers de 1789 et les classes ouvrières, par ROGER PICARD, 1 vol. in-8, 1910 .... 6 fr.

Le travail à domicile : ses misères, ses remèdes, par G. MÉNY, 1 vol. in-8, 1910 .... 8 fr.

La fin de l'esclavage dans l'antiquité, par CICCOTTI, traduit par G. PLATON, 1910, 1 vol. in-8, br. .... 10 fr.

Introduction à la Sociologie, par G. DE GREEF, prof. à l'Université nouvelle de Bruxelles, 2^{e} édit., 1911, 2 vol. in-8. . 12 fr.

Le Protectionnisme ouvrier, par G. PRATO, traduit par G. BOURGIN, 1 vol. in-8, 1912 .... 7 fr.

La question agraire et le socialisme en France, par COMPÈRE-MOREL, 1 vol. in-8, 1912 .... 8 fr.

COLLECTION

“ Etudes sur le Devenir social ”

I. **Les illusions du progrès,** par GEORGES SOREL, 2e édition augmentée, 1 vol. in-16 .... 3 fr. 50

II. **Dialogues socialistes,** par ED. BERTH, 1 vol. in-16. 3 fr. 50

III. **Karl Marx : l'économiste, le socialiste,** par A. LABRIOLA, traduit par BERTH. Préface de GEORGES SOREL, 1 vol. in-16. 4 fr.

IV. **Réflexions sur la violence,** par GEORGES SOREL, 3e édition, 1912, 1 vol. in-16...................................... 5 fr.

V. **Le Mythe vertuiste et la Littérature immorale,** par VILFREDO PARETO, prof. d'économie politique, 1 vol. in-16. 3 fr.

VI. **L'interprétation économique de l'Histoire,** par E. SELIGMAN, traduit par H.-E. BARRAULT. Préface de GEORGES SOREL, 1 vol. in-16 .... 3 fr.

VII. **Pour le droit naturel.** A propos du livre de M. Hauriou : Les principes du Droit public, par G. PLATON, 1 vol. in-16. 1 fr. 50

VIII. **Introduction à l'économie moderne,** par GEORGES SOREL, 1 vol. in-16... 5 fr.

IX. **La possession communale du sol,** par N.-G. TCHERNICHEWSKY, 1 vol. in-16.................................... 3 fr.

X. **La Révolution sociale.** par KARL KAUTSKY, 1 vol. in-16, 1912 .... 3 fr.

XI. **Les grands hommes et le milieu social,** par A. ISAÏEFF, 1 vol. in-16 .... 2 fr.

BIBLIOTHÈQUE DES
Sciences économiques et sociales

La journée de huit heures, par MARCEL LECOQ, *docteur en droit ès sciences économiques*, 1 vol. in-16, de 224 pages........ 2 fr.

L'Avenir économique du Japon, par ACHILLE VIALATTE, *professeur à l'Ecole des Sciences politiques*, 1 vol. in-16... 2 fr.

Cours d'économie politique, professé au Collège libre des Sciences Sociales, par PAUL GHIO. — Tome I. *Les Origines*, 1 vol. in-16.. 2 fr.

Le Commerce international, par G. LECARPENTIER, *Avocat à la Cour d'appel, diplômé de l'Ecole des Sciences politiques*, 1 vol. in-16.. 2 fr.

Les Employés et leurs Corporations. Etude sur leur fonction économique et sociale, par E. DELIVET, *lauréat de la Société d'Economie politique de Paris*, 1 vol. in-16.............. 2 fr.

Le Compagnonnage, son histoire, ses mystères, par J. CONNAY, Préface de L. et M. BONNEFF, 1 vol. in-16........ 2 fr.

Coopération et Socialisme en Angleterre, par BARRAULT et M. ALFASSA. Préface de CH. GIDE, 1 vol. in-16.......... 2 fr.

Commerce maritime et Marine marchande, par G. LECARPENTIER, 1 vol. in-16.. 2 fr.

La formation du prix des denrées, par A. DULAC (ouvrage couronné par la Société des agriculteurs de France), 1 vol. in-16.. 2 fr.

La Démocratie sociale devant les idées actuelles, par ET. ANTONELLI, *Professeur au Collège libre des Sciences sociales.* Préface de PAUL BONCOUR, 1 vol. in-16.............. 3 fr.

Le socialisme et la conquête des paysans, A travers les campagnes bourbonnaises, par JOSEPH BOIS, 1 vol. in-16. 1 fr. 50

L'émigration et ses effets dans le midi de l'Italie, par G. B. RUSSO, avec préface de P. BEAUREGARD, 1911, 1 vol. in-16 .... 3 fr. 50

Marchands de folie. Cabaret des Halles et des faubourgs, cabaret-tâcheron, cabaret-cantinier, cabaret-placeur, cabaret de luxe, l'estaminet des mineurs, de l'infirmerie à la maison de fous, etc., par LÉON et MAURICE BONNEFF, 1 vol. in-16, 1912..... 2 fr.

Illusions socialistes et réalités économiques. Grèves et arbitrages obligatoires. Pour remplacer le salaire. Expériences australiennes, par DANIEL BELLET, 1 vol. in-16, 1912..... 3 fr.

HISTOIRE

DES

Partis Socialistes en France

Publiée sous la direction de Alexandre ZÉVAÈS

I. **De Babeuf à la Commune,** par A. CHABOSEAU.

II. **De la Semaine sanglante au Congrès de Marseille,** par ALEXANDRE ZÉVAÈS.

III. Les « **Guesdistes** », par ALEXANDRE ZÉVAÈS.

IV. Les « **Possibilistes** », par SYLVAIN HUMBERT.

V. Les « **Allemanistes** », par MAURICE CHARNAY.

VI. Les « **Blanquistes** », par DA COSTA.

VII. **L'Unité socialiste,** par J.-L. BRETON.

VIII. **Les Socialistes indépendants,** par A. ORRY.

IX. **Le Mouvement syndical,** par SYLVAIN HUMBERT.

X. **Les anarchistes,** par JACQUES PROLO.

XI. **Le Socialisme en 1912,** conclusions et annexes, par ALEXANDRE ZÉVAÈS.

Chaque volume in-18 jésus de 80 à 100 pages. Prix: ***0 fr. 75***

Ouvrages divers

L'Action socialiste municipale. Préface d'Edg. Milhaud, 1 vol. in-16 .... 1 fr. 25

Alhaiza. — *Fourier et sa sociologie sociétaire*, in-8..... 0 fr. 75

Allard. — *Esclaves, Serfs et Mainmortables*, n. éd....... 4 fr.

Bender (E.). — *Le salaire effectif, sa protection par la loi*, 1 vol. in-8.. 3 fr. 50

Bernstein (Ed.). — *La Grève et le lock-out en Allemagne. Leurs forces, leur droit, leurs résultats.* Conférence à l'Université nouv. de Bruxelles, 1908, gr. in-8.................. 2 fr. 50

Beuchat et **Hollebecque.** — *Les religions.* Etude historique et sociologique du phénomène religieux, 1 vol. in-16, illust. 2 fr. 50

Colin (P.). — *Aperçus sur le vagabondage, effets, causes, remèdes*, 1907, 1 vol. in-16, br.......................... 1 fr. 50

Compte rendu de la Conférence du Chômage, tenue à Paris du 18 au 21 septembre 1910, 3 forts vol. in-8 raisin...... 18 fr.

1^er Congrès de l'Enseignement des Sciences sociales. Compte rendu des séances et texte des mémoires de Gide, Waxweiler, G. Renard, Niceforo, F. Simiand, Hauser, Deherme, 1901, 1 vol. in-8.. 5 fr.

V^e Congrès national des Syndicats et Groupes corporatifs ouvriers de France, tenu à Marseille, du 19 au 22 octobre 1892. Compte rendu, 1 vol. in-8.. 1 fr. 50

Dambrun. — *La grève envisagée dans ses effets juridiques*, 1 vol. in-8, 1905.. 4 fr.

Delmer. — *Enquête anglaise sur la journée de huit heures*, 1907, in-8, br.. 2 fr.

Fesch (P.). — *L'année sociale économique*, 1907, 1 vol. in-8, broché.. 7 fr. 50

— *L'année sociale économique*, 1908, 1 vol. in-8, br. Prix. 7 fr. 50

Fournier de Flaix (E.). — *La Statistique des religions*, 1890, in-8 de 54 p.. 1 fr. 50

Fromont. — *Une expérience industrielle de réduction de la journée de travail*, 1 vol. in-16, cart. toile.................. 3 fr.

Goineau (A.). — *Les retraites ouvrières et paysannes. Loi du 5 avril 1910 annotée et commentée avec le calcul des pensions auxquelles les intéressés auront droit,* 1 vol. in-16, 1910.. 1 fr.

Gorju (Camille). — *L'évolution coopérative en France,* 3 petits vol. in-18 jésus, 1909-1911 .... 3 fr.

I. — Exposé comparatif de l'organisation et du développement des coopératives de consommation et de production. Un vol. in-18.

II. — Exposé économique des méthodes de concentrations dans les coopératives agricoles de production. Un vol. in-18.

III. — Exposé d'ensemble du système coopératif dans les grands courants de centralisation économique. Un vol. in-18.

Goulut. — *Le Socialisme au pouvoir,* 1910, 1 vol. in-16... 3 fr. 50

Hage (Dr). — *Le problème de l'assurance obligatoire contre l'invalidité et la vieillesse,* 1912, 1 vol. in-4° .... 4 fr.

Halévy (Daniel). — *Luttes et Problèmes,* 1 vol. in-18 jésus, 1911 .... 3 fr. 50

Heberlin-Darcy. — *Esquisse d'une société collectiviste.* Etude sociologique, préface d'Anatole France, 1908, br. in-8. 0 fr. 50

Kautsky. — *La lutte des classes en France en 1789,* traduit par Ed. Berth, 1 vol. in-12, 1901 .... 2 fr.

Karmin (Otto). — *Tableaux chronologiques* pour servir à l'étude de l'histoire des Systèmes économiques et socialistes de 1500 à 1886. Préface de Henry Fazy, vice-président du Conseil d'Etat du Canton de Genève, in-4, 1911 .... 1 fr. 50

Kurnatowski (G.). — *Esquisse d'évolution solidariste,* 1 vol. in-8, br. .... 2 fr. 50

Lagardelle. — *La Grève générale et le Socialisme,* enquête internationale, opinions et documents, 1905, 1 vol. in-18 de 424 p. .... 3 fr. 50

Lamotte (A. de). — *La femme en ville et à la campagne.* Salaires et conditions diverses, 1 vol. in-16 .... 1 fr. 50

Lesigne (E.). — *Les droits du travail. L'homme ne veut plus du salariat,* 1 vol. in-16 .... 3 fr.

Maisonnier et Lecarpentier. — *L'Irlande et le Home-Rule,* 1 vol. in-8, 1912 .... 7 fr.

Martin (Marguerite). — *Les droits de la femme,* 1 vol. in-16, 1911 ....

Martinet (E.). — *Le socialisme au Danemark.* Préface de P. Baudin, 1 vol. in-16 .... 2 fr. 50

Malnoury, avocat. — *Manuel pratique du conseiller prud'homme*, 1 vol. in-16 .... 4 fr.

Niel (L.), ex-secrétaire de la C. G. T. — *Deux principes de vie sociale*. La lutte pour la vie. L'entente pour la vie. 1909, 1 vol. in-12, br .... 0 fr. 75

Payer (A.). — *La participation aux bénéfices*. Etude historique, critique et documentaire, 1 vol. in-16 .... 0 fr. 75

Pereyra Alcantara (A.). — *Le capitalisme et le problème économique*, brochure gr. in-8, 1911 .... 1 fr.

Poidvin (A.). — *Guide pratique en matière d'accidents du travail* à l'usage des patrons, employés et ouvriers, 1 vol. in-16, br., de 216 p .... 2 fr.

Pranard et Mangot. — *Le bien de famille insaisissable*, avec commentaire et formule, 1 vol. in-16 .... 1 fr. 50

Prolo (J.). — *De la Méthode réaliste du socialisme réformiste français*, préface d'Albert Orry, secrétaire général du P. S. F., in-12 .... 0 fr. 50

Préaudeau (M. de). — *Michel Bakounine*. Le collectivisme dans l'Internationale. Etude sur le mouvement social (1868-1874), 1 vol. in-8, 1912 .... 8 fr.

Rappoport (Ch.). — *La philosophie de l'histoire comme science de l'évolution*, 1 vol. in-16 de XVI-250 p .... 3 fr. 50

Rey (A.). — *Le cri de la France. Des logements! La gravité de la crise, les grands remèdes*. Préface de Léon Mabilleau, in-8, 96 pages, 1912 .... 0 fr. 75

Saint-Cyr (Ch. de). — *La Haute-Italie politique et sociale*, 1908, 1 vol. in-12 .... 3 fr.

Saint-Georges d'Armstrong (Baron Th. de). — *Concorde internationale*, avec commentaires et détails. Lettres écrites aux puissances et vœux déposés au Congrès permanent de l'Humanité dans les années 1900 à 1906, 1907, 1 vol. gr. in-8 .... 4 fr.

Saint-Laurens (L.). — *Les syndicats et la répression des infractions professionnelles*, 1 vol. in-8 .... 5 fr.

Séverac (G.). — *Guide pratique des Syndicats professionnels*, 1908, 1 vol. in-12, br .... 2 fr.

Silberling (E.). — *Dictionnaire de Sociologie phalanstérienne*. Guide des œuvres complètes de Charles Fourier, 1 vol. in-8 de XII-460 pages, 1911 .... 15 fr.

Sorel (G.). — *Le système historique de Renan*, in-8 .... 12 fr.
— *La ruine du monde antique*, in-16 .... 3 fr. 50

Szembek (Comte A.). — *Les Associations économiques des paysans polonais sous la domination prussienne,* préface du Comte L. de Voguë, 1 vol. in-8 de 461 p. .... 7 fr. 50

Valmor (G.). — *La loi du nombre,* notre principe de gouvernement, 1908, 1 vol. in-16 .... 1 fr. 50

— *Les problèmes de la colonisation* .... 3 fr. 50

Vandervelde (E.). — *Le sort des campagnes s'améliore-t-il? Un village brabançon en 1833. Ce qu'il est devenu.* 1 vol. gr. in-8, broché .... 2 fr.

— *Essais sur la question agraire en Belgique,* 1903, 1 vol. in-12 de 210 p. .... 2 fr. 50

Vitali. — *La question des retraites ouvrières devant le Parlement français,* 1906, 1 vol. in-8, br., 298 p. .... 5 fr.

Waxweiler (E.). — *Esquisse d'une Sociologie.* 1 vol. in-4 carré, cart. toile .... 12 fr.

— *L'Evolution de l'idée d'association des salaires aux profits,* 1909, brochure gr. in-8 .... 1 fr.

Weber (A.). — *A travers la Mutualité.* Etude critique sur les Sociétés de secours mutuels, 1908, 1 vol. in-8 ...... 5 fr.

Weber — *L'Enseignement de la Prévoyance.* Une lacune des programmes universitaires, 1 vol. in-8 .... 2 fr.

Weber — *Introduction à l'Etude de la Prévoyance,* 1 vol. gr. in-8 de 554 p. .... 7 fr. 50

Zimmern (Alice). — *Le Suffrage des femmes dans tous les pays.* Avant-propos de Mrs Chapman Catt, présidente de l'Alliance internationale pour le Suffrage des femmes, 1 vol. in-16 de 228 p. .... 2 fr.

Publication des Lois ouvrières

Accidents du Travail. — Lois et Décrets, édition mise à jour, 1912. 1 brochure in-8. Prix .... **0 fr. 50**

Accidents du Travail. — Arrêtés du 30 septembre 1905 et 29 décembre 1911 fixant le tarif des frais médicaux et pharmaceutiques en matière d'accidents du travail. 1 vol. in-4 **2 fr.**

Assistance aux Vieillards. — Instruction du 16 avril 1906 suivie de la loi du 14 juillet 1905. Décret du 14 avril 1906 et annexes. 1 vol. in-8 .... **2 fr.**

Bien de famille insaisissable. — Loi du 12 juillet 1909. Décret du 26 mars 1910 et circulaire, annotés et commentés par PRANARD et MANGOT, avec formules, 1 vol. in-16.... 1 fr. 50

Bureaux de placement. — Loi du 14 mars 1904 relative au placement des ouvriers et employés des deux sexes et de toutes professions. 1 brochure in-8................ 0 fr. 50

Caisses d'épargne. — Histoire et Législation, par CHEVAUCHEZ, rédacteur au Sous-Secrétariat des Postes. In-8 br... 1 fr. 50

Caisses de secours contre le chômage. — Décret du 9 septembre 1905, précédé d'un rapport du Ministre du Commerce et du Ministre des Finances. 1 brochure in-8........ 0 fr. 50

Conseils de prud'hommes. — Loi du 27 mars 1907, complétée des textes et articles des codes mis en vigueur par la présente loi. 1 brochure in-8 de 32 pages.................... 0 fr. 50

Contrat d'association. — Loi du 1^er juillet 1901, modifiée par celles des 4 décembre 1902 et 17 juillet 1903, suivie des Décrets des 16 août 1901, 28 novembre 1902, 14 février 1905, et circulaire ministérielle. 1 brochure in-8 de 46 pages..... 0 fr. 50

Distributions d'énergie électrique. — Loi du 15 juin 1906, suivie de celle du 25 juin 1895, brochure in-8.... 0 fr. 50

Habitations à bon marché et petite propriété. — Loi du 12 avril 1906 et du 10 avril 1908. 1 brochure in-8..... 0 fr. 50

Hygiène du Travail. — Lois des 12 juin 1893 et 11 juillet 1903 et décrets des 29 novembre 1904 et 6 août 1905, suivis des Décrets sur l'emploi de la céruse, couchage du personnel, ateliers de blanchissage. 1 brochure in-8 de 30 pages. 0 fr. 50

Justice de paix. — Lois des 12 et 13 juillet 1905. 1 brochure in-8.. 0 fr. 50

Législation électorale. — Lois et Décrets concernant les élections des conseillers municipaux, conseillers généraux, députés, sénateurs, suivis des lois constitutionnelles, petit volume in-8, broché....................................... 1 fr. 50

Liberté de Réunion. — Loi du 30 juin 1881, modifiée par celle du 28 mars 1907 et annotée des textes des 16-24 août 1790, 19-22 juillet 1791, 18 juillet 1837, 28 juillet 1848, 9 décembre 1905, art. 25-26. Décret du 16 mars 1906, art. 49. 1 brochure in-8.. 0 fr. 50

Organisation municipale. — Loi du 5 avril 1884 modifiée par celles des 4 et 25 février 1901, 7 avril 1902, 8 janvier 1905, 9 décembre 1905 et complétée par la loi du 22 mars 1890 sur les Syndicats des communes. 1 broc. in-8 de 48 pages. **0 fr. 50**

Recrutement de l'armée. — Loi du 21 mars 1905, réduisant à deux ans la durée du service militaire. 1 brochure in-8 de 68 pages .... **0 fr. 50**

Repos hebdomadaire. — Loi du 13 juillet 1906 et Décrets d'administration publique du 24 août 1906, 13 juillet 1907, 14 août 1907. 1 brochure in-8.................................. **0 fr. 50**

Retraites ouvrières et paysannes. — Loi du 5 avril 1910. 1 brochure in-8 .... **0 fr. 50**
— Décrets des 24 et 25 mars 1911, une brochure in-8. **0 fr. 50**

Sociétés d'assurances sur la vie. — Loi du 17 mars 1905, Décrets des 30 janvier, 12 mai, 9, 22, 25 juin 1906, notice relative à l'enregistrement et arrêtés de juillet 1907 et modèles d'états à produire. 1 vol. in-8 de 104 pages........ **2 fr. »**

Sociétés civiles et commerciales. — Loi du 24 juillet 1867 modifiée et complétée par celles des 1er août 1893 et 16 novembre 1903, suivie des lois des 29 juin 1872, 1er décembre 1875, et Décrets des 9 décembre 1872 et 10 août 1896 sur le timbre des sociétés. 1 brochure in-8 de 36 pages.......... **0 fr. 50**

Sociétés de secours mutuels. — Loi du 1er avril 1898, modifiée et complétée par celles des 31 mars 1903 et 2 juillet 1904, suivie du Décret du 25 mars 1901. 1 brochure in-8.. **0 fr. 50**

Syndicats professionnels. — Loi du 21 mars 1884, circulaire ministérielle du 25 août 1884. 1 brochure in-8...... **0 fr. 50**

Indépendamment des Lois mentionnées ci-dessus et éditées par nos soins, la librairie peut fournir par fascicules séparés du *Bulletin des Lois* toutes celles promulguées depuis 1794.

Imp. coop. ouvr., Villeneuve-St-Georges

LA

Revue Socialiste

SYNDICALISTE ET COOPÉRATIVE

Fondée en 1885 par Benoît MALON

DIRECTEUR
Eugène FOURNIÈRE

RÉDACTEUR EN CHEF
Albert THOMAS

Paraissant le 15 de chaque mois

ABONNEMENTS

	Six mois	Un an
France	**6** fr.	**12** fr.
Étranger	**8** fr.	**15** fr.

Prix du numéro : **1** fr. **25**

Librairie Marcel Rivière et C^ie^, 31, rue Jacob, Paris

La Revue Socialiste, Syndicale et Coopérative a sa place marquée dans toutes les *Bibliothèques*, dans tous les *Cercles*, dans toutes les *Associations*, dans tous les *Groupes d'Études*, dans tous les *Syndicats* et toutes les *Coopérations*. Elle est la Revue qui traite le mieux et le plus complètement de toutes les questions sociales et politiques. Elle tient toujours ses lecteurs au courant de l'actualité et donne dans chacun de ses numéros une Chronique bibliographique qui renseigne ses lecteurs sur tous les livres qui paraissent concernant les questions sociales.

LES

Documents du Socialisme

PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION

de **Albert THOMAS**, Député de la Seine

Chaque volume in-18 : **0 fr. 75**

VOLUMES PARUS :

I. **L'Unité Coopérative,** par EUG. FOURNIÈRE.

II. **Le Socialisme et la Concentration industrielle,** par HUBERT BOURGIN.

III. **La Nationalisation des Assurances,** par ET. BUISSON.

IV. **Au pays du Soleil Levant,** Lettres sur le Japon, par FRITZ KUMMER, traduit par LÉON RÉMY.

V. **La Civilisation Socialiste,** par CH. ANDLER.

VI. **Coopératives et Syndicats,** par MUTSCHLER.

VII. **Le Problème de l'Assistance publique en Angleterre,** par SIDNEY et BEATRICE WEBB, traduit par M. et Mme HUBERT BOURGIN.

VIII. **Essai de Catéchisme Socialiste,** par JULES GUESDE.

IX. **La Fraction Social-Démocrate dans la Troisième Douma,** par STIÉKLOFF.

Imprimerie Coopérative Ouvrière — FÉDÉRATION DU LIVRE MARQUE SYNDICALE — Villeneuve-St-Georges (S.-et-O.)